Interreg Sudoe
LIVHES
European Regional Development Fund

EUROPEAN UNION

# RAPPORT CONSOLIDÉ GT1 LIVHES

Besoins et inventaire des solutions innovantes pour la valorisation du patrimoine culturel immatériel comme moteur de développement et de cohésion territoriale dans la zone SUDOE.

Interreg Sudoe
LIVHES
European Regional Development Fund

Rapport édité par le CIRDOC - Institut Occitan de Cultura.
En collaboration avec UPNA et ICRPC.
Design graphique et mise en page : Studio Asensò.

L'auteur de cette publication en est le seul responsable. L'Union européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent.

En collaboration avec

# RAPPORT CONSOLIDÉ

## GT1 LIVHES

**RÉALISATION 1.1**
Rapport consolidé des besoins et inventaire des solutions innovantes pour la valorisation du patrimoine culturel immatériel comme moteur de développement et de cohésion territoriale dans la zone SUDOE.

**PROJET LIVHES SOE4-P5-F1112**
*Living heritage for sustainable development*

| GT1 | **Diagnostic, échange d'expériences et étude des modèles de développement local à travers la valorisation du PCI dans les territoires périphériques** |
|---|---|
| Partenaire Responsable du GT | CIRDOC - Institut Occitan de Cultura<br>En collaboration avec UPNA et ICRPC |
| Partenaires Participants au GT | 1. Pays de Béarn<br>2. Disputación de Teruel<br>3. Disputación de Burgos<br>4. ICRPC<br>5. CMBarcelos<br>6. UPNA<br>7. CIRDOC – Institut Occitan de Cultura<br>8. CCPHG<br>9. AECT RIO MINHO |
| Numéro et titre de la réalisation | Réalisation 1.1.<br>Rapport consolidé des besoins et inventaire des solutions innovantes sur la valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel comme moteur de développement et de cohésion territoriale dans la zone SUDOE. |
| Auteur / Partenaire Responsable du livrable | CIRDOC - Institut Occitan de Cultura<br>En collaboration avec UPNA et ICRPC |
| Collaborateur/s | 1. Pays de Béarn<br>2. Disputación de Teruel<br>3. Disputación de Burgos<br>4. ICRPC<br>5. CMBarcelos<br>6. UPNA<br>7. CIRDOC – Institut Occitan de Cultura<br>8. CCPHG<br>9. AECT RIO MINHO |

Le projet LIVHES SOE4-P5-F1112 est cofinancé par le programme Interreg SUDOE 2014-2020, à travers le Fonds Européen de Développement Régional.

# EN RÉSUMÉ

Le Rapport consolidé des besoins et inventaire des solutions innovantes pour la valorisation du Patrimoine Culturel Immatériel constitue la réalisation principale de la phase de diagnostic du projet Interreg SUDOE LIVHES. LIVHES « *Living Heritage for Sustainable Development* » cherche à explorer des formes innovantes de valorisation du patrimoine culturel immatériel (PCI) comme un moteur de développement local durable et de cohésion territoriale pour les espaces ruraux du sud-ouest européen. Ce document présente, d'une part, les enjeux pour la valorisation du PCI identifiés dans les territoires des 9 partenaires du projet (en France, en Espagne et au Portugal).

D'autre part, les orientations ou « solutions innovantes » identifiées comme de potentielles réponses à ces besoins sont exposées.

Dans un premier temps, le cadre législatif et institutionnel du PCI des territoires des partenaires est développé, au niveau des États puis à l'échelle régionale ou autonomique. La méthodologie participative suivie à travers la constitution de groupes de travail territoriaux (GTT) est également présentée. Ensuite, ce document aborde les enjeux pour la valorisation du PCI des territoires associés, ainsi que les besoins communs à l'ensemble de ces territoires. Finalement, le rapport expose 18 démarches de valorisation du PCI étudiées dans le cadre du projet LIVHES. Ces 18 cas permettent de mettre en lumière « ce qui fait bonne pratique », et de dégager des orientations pour la valorisation du PCI en garantissant sa transmission et sa viabilité.

# SOMMAIRE DU RAPPORT


## 1 Introduction

08 1.1. Le Patrimoine Culturel Immatériel et la Convention de l'UNESCO
10 1.2. Le projet LIVHES et les territoires partenaires

## 2 Cadre institutionnel et législatif : politiques publiques et dispositifs du PCI dans les territoires des partenaires

13 **2.1. Cadre législatif et dispositifs publics du PCI au niveau étatique**
13 Espagne
13 France
14 Portugal

15 **2.2. Cadre législatif et dispositifs publics du PCI au niveau régional ou autonomique**
15 Comunidad autónoma de Aragón (Espagne)
15 Comunidad autónoma de Castilla y León (Espagne)
16 Comunidad autónoma de Catalunya (Espagne)
16 Comunidad autónoma de Galicia (Espagne)
17 Comunidad foral de Navarra (Espagne)
17 Région Nouvelle-Aquitaine (France)
18 Région Occitanie (France)
18 Regiâo Norte (Portugal)

## 3 Méthodologie : l'organisation des Groupes de Travail Territoriaux (GTT)


20 **3.1. Notions clés mobilisées : communautés et acteurs du PCI**
20 Communauté
20 Acteurs et acteurs clés du PCI

21 **3.2. Organisation des Groupes de Travail Territoriaux**
21 Les Groupes de Travail Territoriaux (GTT)
21 Les GTT organisés en 3 niveaux

22 **3.3. 8 cartes des acteurs pour la constitution de 8 groupes de travail territoriaux**
22 GTT du PM Pays de Béarn et du CIRDOC - Institut occitan de cultura
23 GTT de la Diputación provincial de Burgos
24 GTT de la Diputación provincial de Teruel
25 GTT de l'Institut Català de Recerca en Patrimoni Cultural
26 GTT du Municipio de Barcelos
27 GTT de la Universidad Pública de Navarra
28 GTT de la CC Pyrénées Haut Garonnaises et du CIRDOC - Institut occitan de cultura
29 GTT de l'AECT Rio Minho

# SOMMAIRE DU RAPPORT

## 4 Les besoins pour la valorisation du PCI dans les territoires associés


31 **4.1. Les besoins territoriaux pour la valorisation du PCI**
31 Béarn (Pyrénées-Atlantiques, Région Nouvelle-Aquitaine)
32 Provincia de Teruel (Aragón)
32 Provincia de Burgos (Castilla y León)
33 Catalunya
34 Município de Barcelos (Região Norte - Portugal)
34 Navarra
35 Territoire de la CC Pyrénées Haut Garonnaises (Haute-Garonne, Région Occitanie)
35 Territoire transfrontalier du Rio Minho (Galicia / Portugal)

36 **4.2. Les besoins communs pour la valorisation du PCI**
36 La viabilité, la reconnaissance et la visibilité du PCI dans sa diversité
38 Le soutien et l'accompagnement des acteurs et des collectifs du PCI pour sa transmission et sa valorisation
39 La coopération territoriale et la gouvernance commune pour la valorisation du PCI


## 5 Inventaire des solutions innovantes pour la valorisation du PCI


40 **5.1. Bonnes pratiques pour la valorisation du PCI**
40 Bonnes pratiques de valorisation du PCI dans le cadre du projet LIVHES
41 Modalités pour l'identification et l'étude de bonnes pratiques pour la valorisation du PCI

42 **5.2. 9 solutions innovantes pour la valorisation du PCI dans les territoires des partenaires**
43 Dynamique sociale du chant polyphonique en Béarn (Pays de Béarn - Pyrénées-Atlantiques)
44 Le groupe de formateurs de Dances d'Alcalá de la Selva (DPT - Teruel)
44 Comunidad de los Cuatro Ríos Pasiegos y Junta Vecinal Administrativa de Las Machorras : l'organisation de la fête de Nuestra Señora de las Nieves (DPB – Burgos)
46 El Museu de la Pesca i l'Espai del Peix (ICRPC – Tarragona)

47 O Núcleo Promotor do Auto da Floripes (Muncípio de Barcelos – Viana do Castelo)
48 Proyecto Landarte «Arte y ruralidad» (UPNA - Navarra)
49 L'Itinéraire culturel de la Route du Fer dans les Pyrénées : l'étape du Pays de Nay (CIRDOC-IOC – Pyrénées-Atlantiques)
50 Dynamique sociale autour du brandon/har/halhar de la Saint-Jean (CCPHG – Haute-Garonne)
51 Ponte... nas ondas! (AECT Rio Minho – Galicia/Nord Portugal)

52 **5.3. 9 solutions innovantes pour la valorisation du PCI en dehors des territoires des partenaires**
53 La stratégie Filière Cuir Luxe Textile et Métiers d'Art de la Région Nouvelle-Aquitaine (France)
54 Meet the mout, la schaap parade
54 La Pingada de los mayos et la Pinochada (Vinuesa, Soria - Espagne)
55 Le programme de valorisation des métiers de la céramique d'Aubagne : céramistes et santonniers (Bouches-du-Rhône - France)
56 Ecomuseu de Barroso (Portugal)
56 Xenpelar, Centro de Documentación del Bertsolarismo (Gipuzkoa - Espagne)
57 Albaola, La Faktoria Marítima Vasca (Pasaia, Gipuzkoa - Espagne)
58 Le dispositif de médiation sur les usages de la montagne au Pays Basque (Pyrénées-Atlantiques - France)
59 La Federación Galega por la Cultura Marítima y Fluvial "Culturmar" (Eurorégion Galice - Nord du Portugal)

60 **5.4. Solutions innovantes : 6 axes pour la valorisation du PCI**
62 Dynamiques sociales
64 Documentation et recherche
66 Transmission et médiation
68 Soutien et accompagnement
70 Réseaux et gouvernance
73 Diversité

# 01 INTRODUCTION DU RAPPORT

## 1.1. LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ET LA CONVENTION DE L'UNESCO

Le patrimoine culturel immatériel (PCI) est défini par l'article 2.1. de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, adoptée en 2003 et ratifiée par 180 États (à la date du 27-07-2020).

On entend par patrimoine *culturel immatériel* les pratiques, représentations, expressionsconnaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable.

Le PCI englobe des pratiques, expressions, représentations, connaissances et savoir-faire que les communautés, groupes ou individus identifient comme un élément de leur patrimoine culturel. Il est intrinsèquement lié aux instruments et objets utilisés par les praticiens, ainsi qu'aux lieux ou aux espaces dans lesquels les pratiques se déroulent. La reconnaissance du PCI en tant que tel dépend des communautés qui s'y identifient et lui confèrent un sens.

Le PCI englobe des pratiques vivantes et inclusives, transmises de génération en génération et en perpétuelle évolution en fonction de l'environnement des communautés concernées. La notion de PCI telle que définie par l'UNESCO renvoie à des pratiques cohérentes avec les droits humains et les objectifs du développement durable.

Le PCI intègre des pratiques d'une grande diversité, classées en cinq domaines selon la Convention de l'UNESCO (article 2.2.). Ces domaines ne sont pas exclusifs, un même élément peut couvrir plusieurs domaines à la fois.

Il s'agit des :

- traditions et expressions orales (telles que les contes ou les chants), y compris la langue en tant que vecteur du PCI ;
- arts du spectacle (comme la danse, la musique ou le théâtre) ;

- pratiques sociales, rituels et événements festifs (tels que le carnaval ou les fêtes patronales) ;
- connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers (concernant les plantes médicinales ou la météorologie, par exemple) ;
- savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel, y compris les pratiques agroalimentaires.

L'UNESCO a ouvert deux listes du patrimoine culturel immatériel et un registre de bonnes pratiques. Ces inventaires recueillent les pratiques et expressions culturelles proposées par les États parties à la Convention de 2003, et dont la candidature a été retenue par le Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI. Il s'agit de la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité ; de la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente ; et du Registre de bonnes pratiques de sauvegarde.

En 2008, les Directives opérationnelles pour la mise en oeuvre de la Convention pour la sauvegarde du PCI ont été adoptées par l'Assemblée générale des Etats parties, qui les a amendées en 2010, 2012, 2014 et 2016, et continuera de les compléter.

Ces Directives établissent, entre autres, les procédures à entreprendre pour l'inscription du PCI sur les listes de la Convention, l'attribution d'une assistance financière internationale ou la participation des communautés à la mise en œuvre de la Convention[1].

De plus, le Comité intergouvernemental a approuvé en 2015 douze principes éthiques pour la sauvegarde du PCI dans le but de répondre aux questionnements grandissants concernant notamment le non-respect, l'exploitation ou la mauvaise représentation des éléments qui composent le PCI[2].

1- Site PCI de l'UNESCO : https://ich.unesco.org/fr/directives
2- Site PCI de l'UNESCO : https://ich.unesco.org/fr/thique-et-pci-00866

## 1.2. LE PROJET LIVHES ET LES TERRITOIRES PARTENAIRES

LIVHES est un projet de coopération territoriale transnationale dans le cadre du programme SUDOE de l'Union Européenne. Le programme SUDOE couvre des territoires situés dans le sud-ouest de l'Europe (en Espagne, Portugal et le sud-ouest de la France) pour le développement de stratégies cherchant à améliorer la cohésion économique et sociale de la région.

LIVHES *Living Heritage for Sustainable Development* cherche à explorer des formes innovantes de valorisation du patrimoine culturel immatériel comme un moteur de développement local durable et de cohésion territoriale pour les espaces ruraux et périphériques du sud-ouest européen. En effet, une meilleure viabilité et valorisation du PCI ou du patrimoine vivant peut contribuer au développement local des territoires ruraux ; à leur tour, les espaces ruraux sont des territoires clés pour l'expérimentation en matière de PCI.

Cela tient à la nature même du PCI : sa pérennité, sa transmission et sa vitalité reposent en grande partie sur les communautés locales porteuses des pratiques et d'expressions du PCI, très diverses dans les territoires ruraux.

Le projet réunit 9 entités partenaires, dont le Pôle Métropolitain Pays de Béarn (Pyrénées-Atlantiques, France) est le chef de file.

Les partenaires, situés en France, en Espagne et au Portugal, sont des institutions dédiées à la documentation et à la recherche, des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales : le Pôle Métropolitain Pays de Béarn, la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, l'E.P.C.C[3] CIRDOC - Institut occitan de cultura, la Diputación Provincial de Teruel, la Diputación Provincial de Burgos, le Município de Barcelos et l'AECT[4] Rio Minho.

Lancé en novembre 2020, LIVHES prendra fin en avril 2023. Le projet se structure autour de 3 activités principales : (1) le diagnostic du PCI des territoires partenaires et l'étude de bonnes pratiques de valorisation du PCI, (2) l'élaboration d'un guide pour la valorisation du PCI dans les territoires périphériques, (3) la mise en oeuvre d'expériences pilotes de valorisation du PCI pour la validation du guide et sa diffusion.

Le présent rapport constitue la réalisation principale de l'étape initiale de diagnostic (GT1). À partir des 8 diagnostics territoriaux réalisés par les partenaires, ce document présente, d'une part, les besoins pour la valorisation du PCI identifiés dans les territoires partenaires et, d'autre part, les solutions innovantes identifiées comme de potentielles réponses à ces besoins.

3- Établissement Public de Coopération Culturelle
4- Groupement européen de coopération territoriale

## CARTE DES TERRITOIRES PARTENAIRES

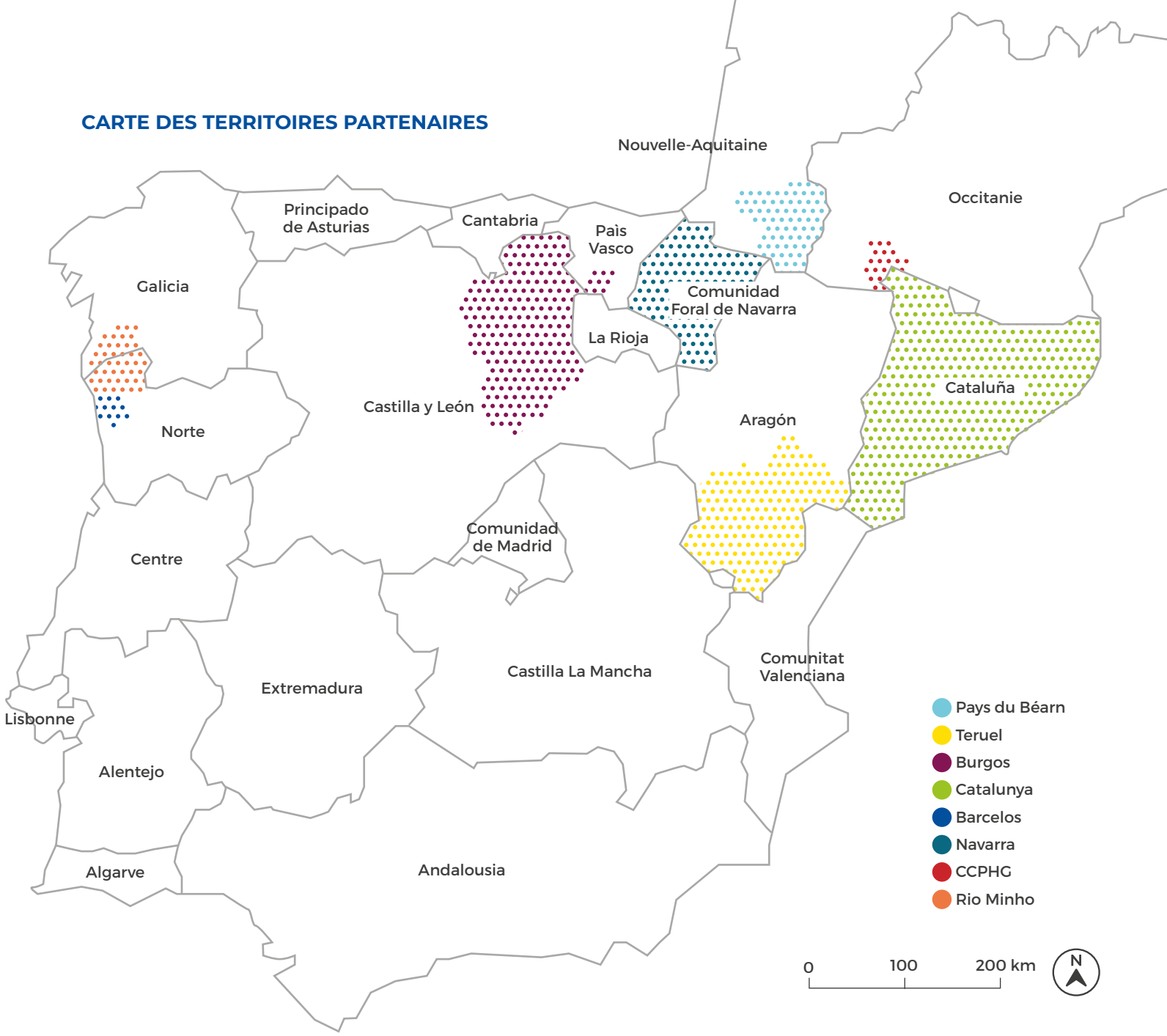


Il convient de préciser que, bien que LIVHES réunisse 9 partenaires, 8 diagnostics territoriaux du PCI ont été élaborés. En effet, l'Établissement public de coopération culturelle Centre international de recherche et de documentation occitanes - Institut occitan de cultura partage son territoire de compétence avec le Pôle Métropolitain Pays de Béarn (Pyrénées-Atlantiques, Région Nouvelle-Aquitaine) et la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises (Haute-Garonne, Région Occitanie). De ce fait, les diagnostics de ces deux territoires ont été élaborés en collaboration avec l'EPCC.

Dans un premier temps, le cadre législatif et institutionnel des territoires partenaires sera présenté, puis la méthodologie participative suivie pour l'élaboration des diagnostics à travers la constitution de groupes de travail territoriaux (GTT). Seront ensuite exposés les besoins pour la valorisation du PCI identifiés et les solutions innovantes étudiées (9 bonnes pratiques au sein des territoires partenaires et 9 en dehors de ceux-ci).

# 02

# CADRE INSTITUTIONNEL ET LÉGISLATIF : POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS DU PCI DANS LES TERRITOIRES DES PARTENAIRES

L'Espagne, la France et le Portugal sont des États parties de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, ratifiée en 2006 (Espagne et France) et en 2008 (Portugal).

Le déploiement de la Convention est porté par les Ministères en charge de la culture, en partenariat avec des organismes publics et de recherche, et de manière plus ou moins décentralisée au niveau régional en fonction de l'organisation politicoadministrative des trois États.

Dotées de la capacité de légiférer, les Communautés Autonomes en Espagne ont un rôle majeur dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en matière de patrimoine culturel en général, et de PCI en particulier.

Chacun des trois États est chargé de porter les candidatures pour l'inscription des pratiques et expressions du PCI de leur territoire sur les Listes de l'UNESCO.

Des inventaires nationaux et autonomiques du PCI ont par ailleurs été mis en place au sein des trois États.

## 2.1. CADRE LÉGISLATIF ET DISPOSITIFS PUBLICS DU PCI AU NIVEAU ÉTATIQUE

### ESPAGNE

La loi sur le patrimoine historique espagnol de 1985 (*Ley 16/1985 del Patrimonio Histórico Español*) régit le domaine du patrimoine culturel, y compris le patrimoine ethnographique-ethnologique. Elle établit une gestion décentralisée du patrimoine culturel : l´État et les Communautés Autonomes étant co-responsables, les compétences exclusives de l'État sont limitées aux fonctions de défense contre l'exportation et la spoliation des biens culturels, et les Communautés Autonomes disposent d'un large éventail d'intervention pour toutes les autres compétences.

La loi pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2015 (*Ley 10/2015 para la salvaguardia del Patrimonio Cultural Inmaterial*) reprend la définition du PCI de l'article 2 de la Convention de l'UNESCO. Elle établit la protection par les administrations publiques des lieux, espaces et itinéraires liés au PCI ; la diffusion, transmission et promotion des éléments du PCI ; la diffusion des connaissances concernant le PCI dans les établissements scolaires et universitaires ; ainsi que l'accès des citoyens aux manifestations culturelles immatérielles. Elle établit comme compétence exclusive de l'Etat en matière de PCI la déclaration de la protection et l'adoption de mesures de sauvegarde des éléments dont l'aire territoriale dépasse celle d'une Communauté Autonome. Toutefois, la loi de patrimoine historique (loi de 1985) de même que celle portant sur la sauvegarde du PCI (loi de 2015) vont être réformées au travers d'un nouveau règlement, dont l'avant-projet a été approuvé en juin 2021 et qui devrait être publié avant fin 2022.

Le ministère de la Culture a mis en place un Plan national de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel définissant les concepts, la méthodologie, les critères ainsi que la programmation et coordination des mesures des différentes administrations concernées.

### FRANCE

Dès la ratification de la Convention par la France en 2006, le Ministère de la Culture, en collaboration avec les services et organismes compétents, a développé divers dispositifs pour la gestion et la valorisation du PCI, notamment par la mise en place de l'inventaire français du PCI.

C'est en 2016 que la notion de patrimoine culturel immatériel est intégrée dans le corps législatif français, plus précisément dans l'article L.1. de la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) : le patrimoine « s'entend également des éléments du patrimoine culturel immatériel, au sens de l'article 2 de la convention internationale pour la Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel adoptée à Paris le 17 octobre 2003 ».

Le Ministère de la Culture coordonne la mise en oeuvre de la Convention de 2003 par le biais du département de la Recherche, de la Valorisation et du PCI au sein de la Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation (DIRI) de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture. Les actions développées autour du PCI sont intégrées dans l'ensemble des dispositifs dédiés à l'ethnologie de la France : programmes de recherche, soutien à la recherche et à la formation, soutien

à la création audiovisuelle et aide à la publication. Le Ministère développe ses actions en matière de PCI en partenariat avec le Centre Français du Patrimoine Culturel Immatériel (Maison des Cultures du Monde). En outre, le Ministère travaille en collaboration avec le CNRS et avec plusieurs unités de recherche spécialisées dans les domaines de l'ethnologie et du patrimoine.

À l'échelle régionale, les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) sont les correspondantes du Ministère de la Culture en matière de PCI. Les Ethnopôles, pôles nationaux de recherche et de documentation ethnologique labellisés par le Ministère et en convention avec les collectivités locales contribuent également à la sauvegarde et à la valorisation du PCI dans les territoires : mise en œuvre d'inventaires du PCI, ingénierie et accompagnement des collectivités et associations, médiations...

D'autre part, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République de 2015 (loi NOTRe) confie aux Régions la compétence d' « assurer la préservation de [leur] identité et la promotion des langues régionales dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des Départements et des Communes ».

Diverses collectivités françaises : régionales, départementales ou intercommunales, se sont aujourd'hui saisies de la notion de PCI et développent de nombreuses actions de valorisation culturelle.

## PORTUGAL

Au Portugal, le PCI est inclus dans les lois « *Lei 13/85 del Património Cultural Portugués* » de 1985 et « *Lei n.º 107/2001 de Bases da Política e do Regime de Protecção e Valorização do Património Cultural* » de 2001 : « le patrimoine culturel portugais est constitué de tous les biens matériels et immatériels qui, en raison de leur valeur reconnue, doivent être considérés comme présentant un intérêt pour la permanence et l'identité de la culture portugaise à travers le temps. » (*Art. 1, Lei n.º 13/85 do Património Cultural Português, 1985*) ; « tous les biens qui, étant des témoignages de civilisation ou d'intérêt culturel pertinent, doivent faire l'objet d'une protection spéciale et d'une mise en valeur (...) la langue portugaise (...) les biens matériels (...) les biens immatériels qui constituent des parties structurelles de l'identité et de la mémoire collective portugaises (...) les contextes respectifs qui, en raison de leur valeur de témoignage, ont avec eux une relation d'interprétation et d'information. » (*Artigo 2º da Lei n.º 107/2001, que estabelece as Bases da Política e do Regime de Protecção e Valorização do Património Cultural*).

Le Ministère de la Culture et, plus directement, la Direction générale du patrimoine culturel sont en charge du PCI au Portugal ainsi que de l'inventaire national. Les Directions régionales de culture sont les organes administratifs territoriaux chargés du patrimoine culturel.

## 2.2. CADRE LÉGISLATIF ET DISPOSITIFS PUBLICS DU PCI AU NIVEAU RÉGIONAL OU AUTONOMIQUE

### COMUNIDAD AUTÓNOMA DE ARAGÓN

ESPAGNE

En Aragon, le PCI régional est géré par la Direction générale du patrimoine culturel du Gobierno de Aragón dans le cadre de la loi du Patrimoine culturel aragonais de 1999 (*Ley 3/1999 del Patrimonio Cultural Aragonés*). Selon cette loi, le patrimoine culturel aragonais comprend « tous les biens matériels et immatériels liés à l'histoire et à la culture d'Aragon qui présentent un intérêt anthropologique, anthropique, historique, artistique, architectural, mobilier, archéologique, paléontologique, ethnologique, scientifique, linguistique, documentaire, cinématographique, bibliographique ou technique, qu'ils aient été découverts ou non et qu'ils se trouvent en surface, dans le sous-sol ou sous la surface de l'eau. »

La communauté autonome compte avec un Système d'Information du patrimoine culturel aragonais (SIPCA) : un registre intégrant la littérature et musique traditionnelles (archives sonores), les danses, les chants, les légendes, les contes et autres éléments de la tradition orale.

### COMUNIDAD AUTÓNOMA DE CASTILLA Y LEÓN

ESPAGNE

En Castilla y León, le patrimoine culturel est sous la compétence la Consejería de Culture et Tourisme de la Junta de Castilla y León dans le cadre de la loi du patrimoine culturel de 2002 (*Ley 12-2002 de Patrimonio Cultural de Castilla y León*). Celle-ci définit le patrimoine culturel régional comme étant : « les biens meubles et immeubles présentant un intérêt artistique, historique, architectural, paléontologique, archéologique, ethnologique, scientifique ou technique. Il comprend également le patrimoine documentaire, bibliographique et linguistique, ainsi que les activités et le patrimoine immatériel de la culture populaire et traditionnelle. »

Dans le champ du PCI, la Direction générale de tourisme de Castilla y León gère un appel à candidatures pour la reconnaissance des « Fêtes d'intérêt touristique régional ».

À l'échelle des provinces, les *Diputaciones* sont en charge de politiques publiques pour la promotion et la reconnaissance des fêtes patronales et pour le développement de l'action culturelle au sein des communes. Par ailleurs, les mairies rurales sont souvent investies dans la mise en valeur des manifestations locales du PCI.

## COMUNIDAD AUTÓNOMA DE CATALUNYA
ESPAGNE

En Catalogne, c'est la *Direcció General de Cultura Popular i Associacionisme Cultural de la Generalitat de Catalunya* qui est en charge du PCI par la mise en œuvre de mesures de recherche, documentation, diffusion, promotion, sauvegarde du patrimoine ethnologique. La loi pour la promotion et la protection de la culture populaire et traditionnelle et des associations culturelles de 1993 (*Ley 2/1993 de fomento y protección de la cultura popular y tradicional y del asociacionismo cultural*) définit le patrimoine ethnologique de Catalogne comme les bâtiments et installations utilisés en Catalogne de manière coutumière, dont les caractéristiques architecturales sont représentatives des formes traditionnelles ; les biens mobiliers qui constituent une manifestation des traditions culturelles catalanes ou des activités socio-économiques traditionnelles ; et les activités, connaissances et autres éléments immatériels qui sont l'expression des techniques, métiers ou modes de vie traditionnels.

Cette loi entraîne le développement de plusieurs programmes pour la promotion du patrimoine et de la culture sur l'ensemble du territoire catalan. Il s'agit par exemple de l'Inventaire du Patrimoine Ethnologique de Catalogne (IPEC), de l'Observatoire du Patrimoine Ethnologique et Immatériel (OPEI), du Catalogue du Patrimoine Festif de Catalogne (CPFC) ou des Zones d'intérêt ethnologique.

## COMUNIDAD AUTÓNOMA DE GALICIA
ESPAGNE

En Galice, les politiques afférentes au PCI sont prises en charge par la Direction générale du patrimoine du Département de culture et d'éducation de la *Xunta de Galicia*. La loi du patrimoine culturel de Galice de 1995 (*ley 8/1995 del Patrimonio Cultural de Galicia*) établit que « le patrimoine culturel de la Galice est constitué de tous les biens matériels et immatériels qui, en raison de leur valeur reconnue, doivent être considérés comme présentant un intérêt pertinent pour la permanence et l'identité de la culture galicienne dans le temps ».

Plus récemment, la loi sur le patrimoine culturel galicien de 2016 (*ley 5/2016 del Patrimonio Cultural de Galicia*), constitue une nouvelle avancée en identifiant la notion de patrimoine culturel immatériel. Cette loi, qui dédie une section entière au PCI (*Título V*), reprend la définition de la Convention de l'UNESCO et positionne les administrations publiques de Galice en tant que garantes de la sauvegarde du PCI : « Les administrations publiques adopteront une politique générale visant à faire valoir le rôle du patrimoine culturel immatériel dans la société en tant qu'élément d'identité, ainsi qu'à intégrer sa sauvegarde dans leurs programmes de planification, notamment par le biais de programmes éducatifs et de sensibilisation ».

En outre, le texte établit la possibilité de reconnaître ou de créer des organes de gestion spécifiques « qui, étant représentatif des communautés et des organisations reconnues, est légitime pour proposer et établir les mesures de sauvegarde les plus appropriées pour la conservation et la transmission de leurs valeurs culturelles ».

## COMUNIDAD FORAL DE NAVARRA
### ESPAGNE

En Navarre, le PCI est géré par la Direction générale de culture du *Gobierno de Navarra* dans le cadre de la loi du patrimoine culturel de Navarre de 2005 (*ley Foral 14/2005, de 22 de noviembre, del patrimonio cultural de Navarra*). Selon cette loi, le patrimoine culturel de Navarre est formé par « tous les biens immeubles et meubles ayant une valeur artistique, historique, architecturale, archéologique, ethnologique, documentaire, bibliographique, industrielle, scientifique et technique ou toute autre nature culturelle » ainsi que « les biens immatériels relatifs à la culture de la Navarre ». Le patrimoine immatériel y est défini comme « les biens qui composent la culture populaire et traditionnelle navarraise et leurs particularités linguistiques respectives ». Dans la mesure où elle est postérieure à la Convention de l'UNESCO, la loi navarraise de 2005 est l'une des premières lois de patrimoine culturel en Espagne à inclure le patrimoine immatériel. En outre, la loi des droits culturels de Navarre de 2019 (*Ley foral 1/2019 de derechos culturales de Navarra*) tient en compte les Principes éthiques pour la sauvegarde du PCI de l'UNESCO.
Un Plan directeur de sauvegarde du PCI a été mis en place par la Direction générale de culture dans le cadre du Plan stratégique de culture de Navarre 2017-2023. D'autre part, plusieurs programmes (arrivés à terme) de grand intérêt pour la mise en valeur du PCI ont été développés en collaboration avec la Direction générale de tourisme (tels que Correpueblos, Ronda de Primavera ou Ronda de Otoño). Par ailleurs, de manière générale, ce sont les mairies et les collectivités locales qui sont le plus actives dans le financement et la programmation d'activités relatives au PCI.

## RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE
### FRANCE

En Région Nouvelle-Aquitaine, les politiques publiques concernant le PCI peuvent relever de diverses directions selon que l'on parle d'artisanat, de formation ou de culturepatrimoine.

Le PCI comme catégorie patrimoniale est toutefois clairement identifié et géré par la direction de la Culture et du Patrimoine, notamment par la mission « langues et cultures régionales » au travers de la *Feuille de route 2021-2024 pour les langues et cultures régionales* (basque, occitane et poitevine-saintongeaise). La Région soutient la transmission et la socialisation des langues et cultures régionales par le soutien aux opérateurs structurants, l'accompagnement financier des opérateurs artistiques et culturels, et le développement d'actions dans le cadre de l'exercice de différentes compétences régionales (numérique, coopération, économie sociale et solidaire, communication, accompagnement des entreprises artisanales). La collectivité cherche à développer la présence des langues et cultures régionales dans la vie sociale, culturelle et publique ainsi qu'à encourager l'expression contemporaine des identités régionales, notamment par le soutien du PCI régional.

À noter que parmi les opérateurs structurants, la Région est en convention avec :

- Les trois organismes labellisés Ethnopôle par le ministère de la Culture : Institut culturel basque, CIRDOC - Institut occitan de cultura, L'Ethnopôle Humanités océanes.
- l'Institut d'Études Occitanes du Limousin et l'Union pour la Culture Populaire en Poitou-Charentes (UPCP)-Métive.

## RÉGION OCCITANIE
### FRANCE

En Région Occitanie, les actions concernant le PCI sont pilotées ou instruites par la Direction de la Culture et du Patrimoine et, plus particulièrement, par la mission « langues et cultures occitane et catalane » du Service Occitan et Catalan, Transversalité, Numérique et Territoires, au travers de la *Stratégie Occitanie 2022-2028 pour une culture* partout et pour tous.

La Région soutient le patrimoine culturel immatériel regardé comme une véritable identité du territoire en aidant sa transmission, en favorisant sa valorisation, en étant garante de la préservation et de la mise en valeur des archives témoignant des pratiques vivantes, et en le promouvant dans le quotidien des habitants ; notamment par la mise en place de dispositifs d'aides ou d'appels à projets.

À noter que dans le domaine du PCI occitan, le CIRDOC - Institut occitan de cultura, Établissement public de coopération culturelle, créé par l'État, les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et 6 autres collectivités, labellisé Ethnopôle par le ministère de la Culture, oeuvre dans l'ensemble occitan pour l'inventaire du PCI et sa valorisation numérique, pour l'ethnologie des territoires et la recherche sur le patrimoine ethnomusicologique français. Il conduit des programmes éducatifs avec les établissements scolaires et les rectorats, de même que des actions de formation notamment une formation annuelle, théorique et pratique au PCI, en collaboration avec le Master Patrimoines et Musées de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

## REGIÂO NORTE
### PORTUGAL

Au Portugal, les compétences en matière de PCI sont principalement placées sous l'égide du Ministère de la Culture. Au niveau régional, le Ministère est représenté par les Directions régionales de culture pour la gestion patrimoine culturel.

La Direction régionale de culture du Nord agit en coordination avec la Direction générale du Patrimoine dans la gestion de l'inventaire du PCI. Elle promeut également les manifestations culturelles immatérielles et favorise leur divulgation, en collaboration avec les autorités locales et les associations. La demande d'inscription à l'inventaire national peut être faite auprès de la Direction régionale de culture du Nord ou de la Direction générale du patrimoine culturel par les autorités locales ou toute communauté, groupe, individu ou organisation non gouvernementale. Par ailleurs, la Direction régionale a organisé en 2016 une « Rencontre sur l'inventaire du PCI ».

# 03 MÉTHODOLOGIE : L'ORGANISATION DES GROUPES DE TRAVAIL TERRITORIAUX (GTT)

L'élaboration des diagnostics du PCI repose sur une méthodologie participative. Au sein des territoires associés, les entités partenaires ont constitué 8 groupes de travail territoriaux (GTT) afin de les intégrer dans la réflexion sur les enjeux et les réponses qui peuvent être apportées pour favoriser la transmission et la valorisation du PCI comme un vecteur du développement local durable.

Ces groupes de travail territoriaux rassemblent les acteurs clés du PCI identifiés par les partenaires dans leur territoire. L'identification des acteurs clés du PCI passe, en premier lieu, par la définition des communautés associées au PCI.

## 3.1. NOTIONS CLÉS MOBILISÉES : COMMUNAUTÉS ET ACTEURS DU PCI

### COMMUNAUTÉ

Par communauté nous entendons ici communauté de pratique. L'identité du groupe se réalise à travers les liens intergénérationnels et de façon inclusive dans la transmission des pratiques, qu'elles soient festives, sportives, artisanales, cultuelles ou culturelles. Cette conception de la communauté englobe les individus (praticiens) ainsi que les associations dont ils sont membres, mais aussi les communes dans lesquels ils résident, les collectivités territoriales, les établissements territoriaux de culture, les institutions patrimoniales ou les chambres consulaires qui les soutiennent dans les actions de transmission et de valorisation de leurs pratiques, ainsi que l'État en tant que législateur.

### ACTEURS ET ACTEURS CLÉS DU PCI

La notion d' « acteur clé du PCI » se distingue de celle d' « acteur » en cela qu'elle s'applique à des acteurs structurants de la pratique et des représentations qui lui sont associées : des praticiens aux compétences (savoir-faire et jugements) reconnues par la communauté, des formateurs, des organisateurs, des décideurs publics, etc.

## 3.2. ORGANISATION DES GROUPES DE TRAVAIL TERRITORIAUX

### LES GROUPES DE TRAVAIL TERRITORIAUX (GTT)

Les groupes de travail territoriaux constitués par les partenaires du projet LIVHES sont représentatifs de la diversité des pratiques au sein des territoires et des domaines d'innovation pour la valorisation du PCI (approches numériques du PCI, tourisme expérientiel, filière agro-alimentaire, artisanat et métiers, pratiques festives, éducation et sensibilisation, dispositifs de transmission, expressions linguistiques).

Flasher le code pour consulter la carte Interactive des acteurs des GTT ou rendez-vous sur **http://u.osmfr.org/m/641195/**

Pour la constitution des GTT, les entités partenaires ont cherché à tenir compte de la diversité des points de vue au sein des différentes communautés de pratiques ; de la variation des approches et pratiques au sein d'une même communauté ; et d'une approche intergénérationnelle, en intégrant notamment des jeunes en tant qu'acteurs essentiels dans la transmission.

### LES GTT ORGANISÉS EN 3 NIVEAUX

Afin de concilier représentativité et efficience, les partenaires se sont accordés pour organiser les GTT en un ou plusieurs niveaux en fonction des territoires. Les GTT atteignant un nombre trop important de participants (par exemple, plus de 12-15 participants) ont été dédoublés en trois niveaux :

- Un niveau regroupant des institutions publiques œuvrant pour le PCI, telles que l'Etat, les collectivités territoriales, les chambres économiques, les universités ou les institutions patrimoniales.
- Un niveau regroupant des associations ou des organisations locales ou régionales incontournables, qu'elles soient généralistes (s'intéressant à divers aspects du PCI) ou thématiques.
- Un niveau intégrant des praticiens et des collectifs locaux, des habitants ou d'autres acteurs non inclus dans les deux niveaux précédents.

L'Institut catalan de recherche en patrimoine culturel, l'Université publique de Navarre, et le Pays de Béarn en collaboration avec le CIRDOC - Institut occitan de cultura ont fait le choix d'organiser leur GTT en trois niveaux.

## 3.3. 8 CARTES DES ACTEURS POUR LA CONSTITUTION DE 8 GROUPES DE TRAVAIL TERRITORIAUX

### GTT DU PM PAYS DE BÉARN ET DU CIRDOC - INSTITUT OCCITAN DE CULTURA

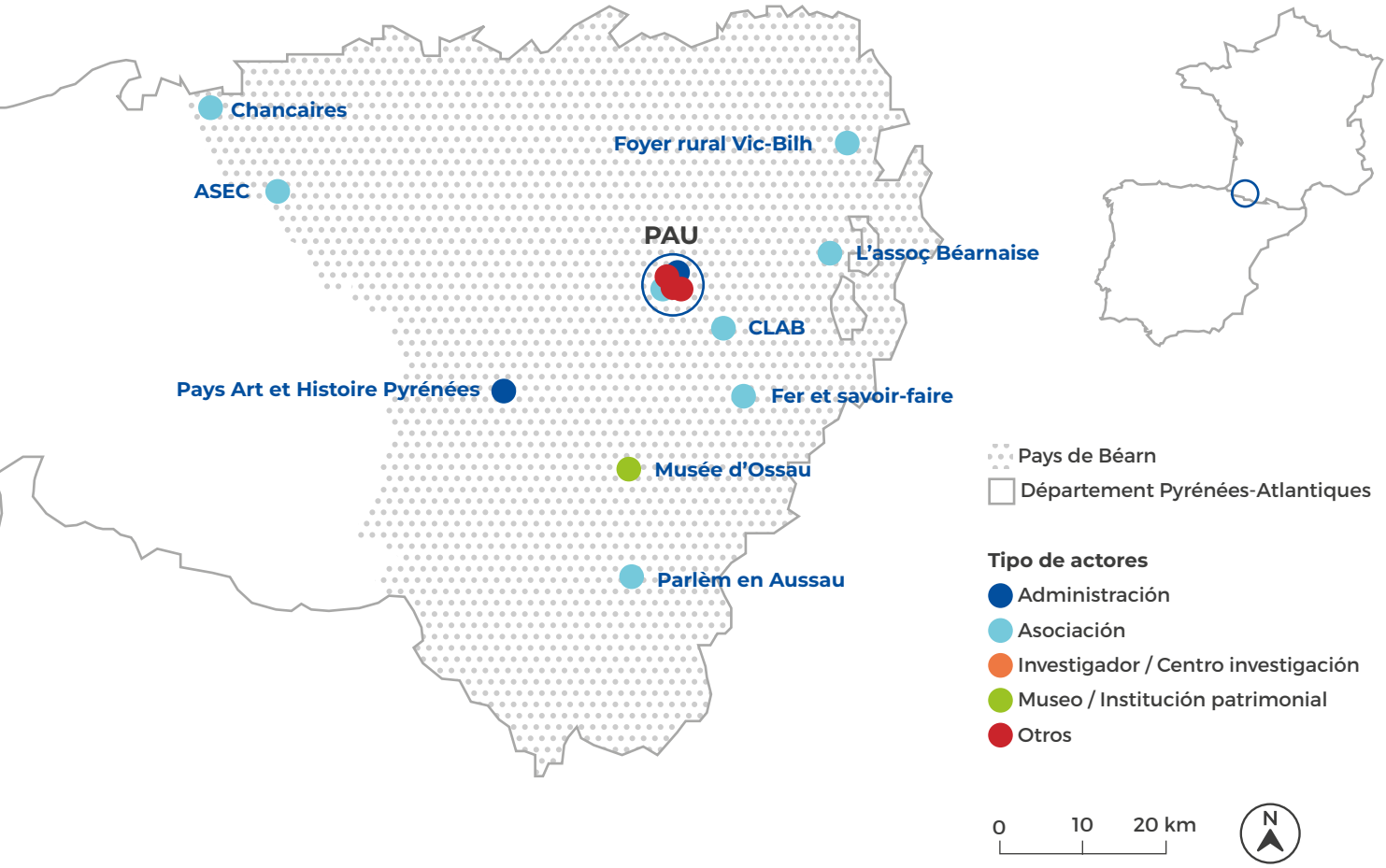

## GTT DE LA DIPUTACIÓN PROVINCIAL DE BURGOS

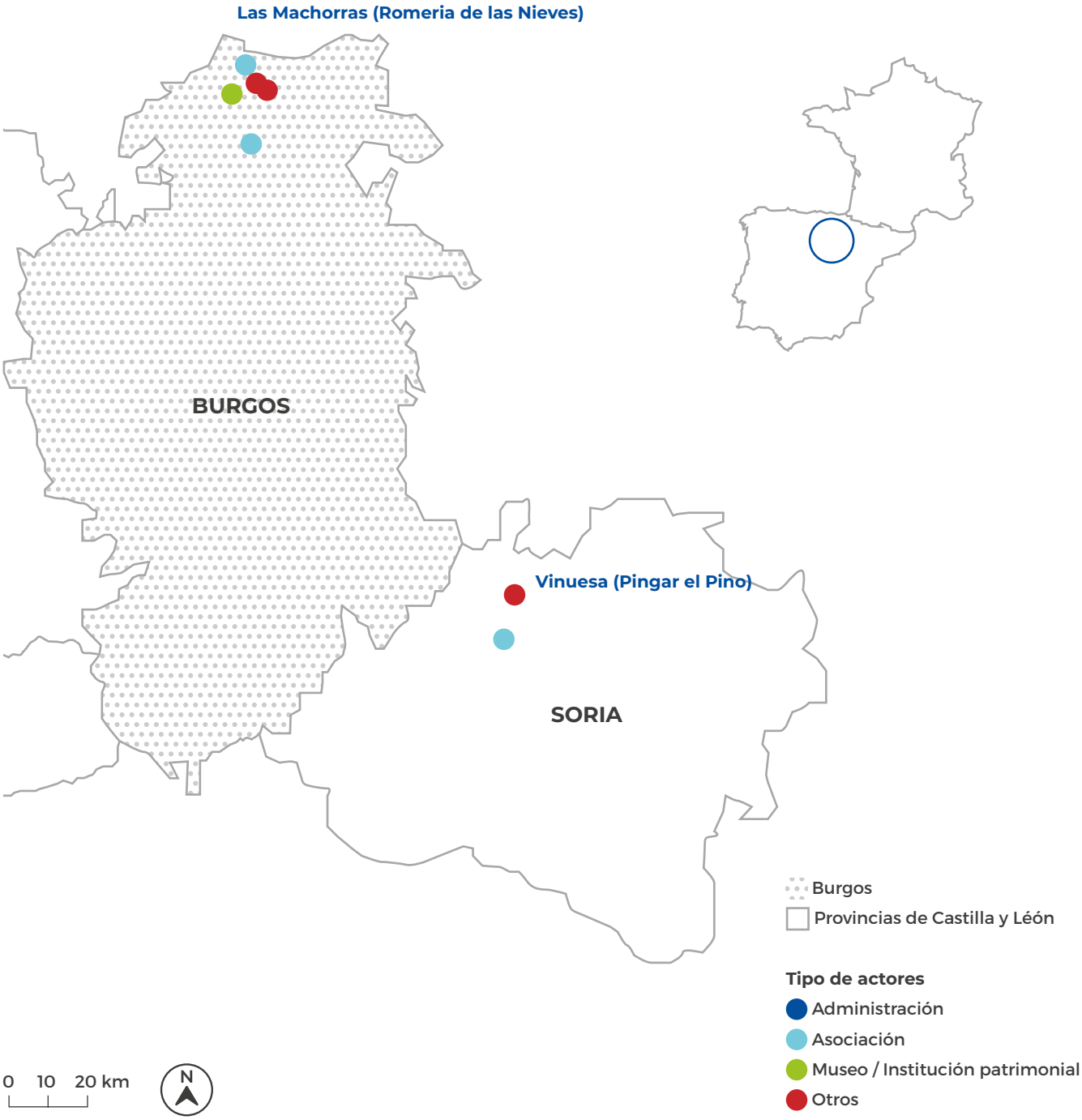

## GTT DE LA DIPUTACIÓN PROVINCIAL DE TERUEL

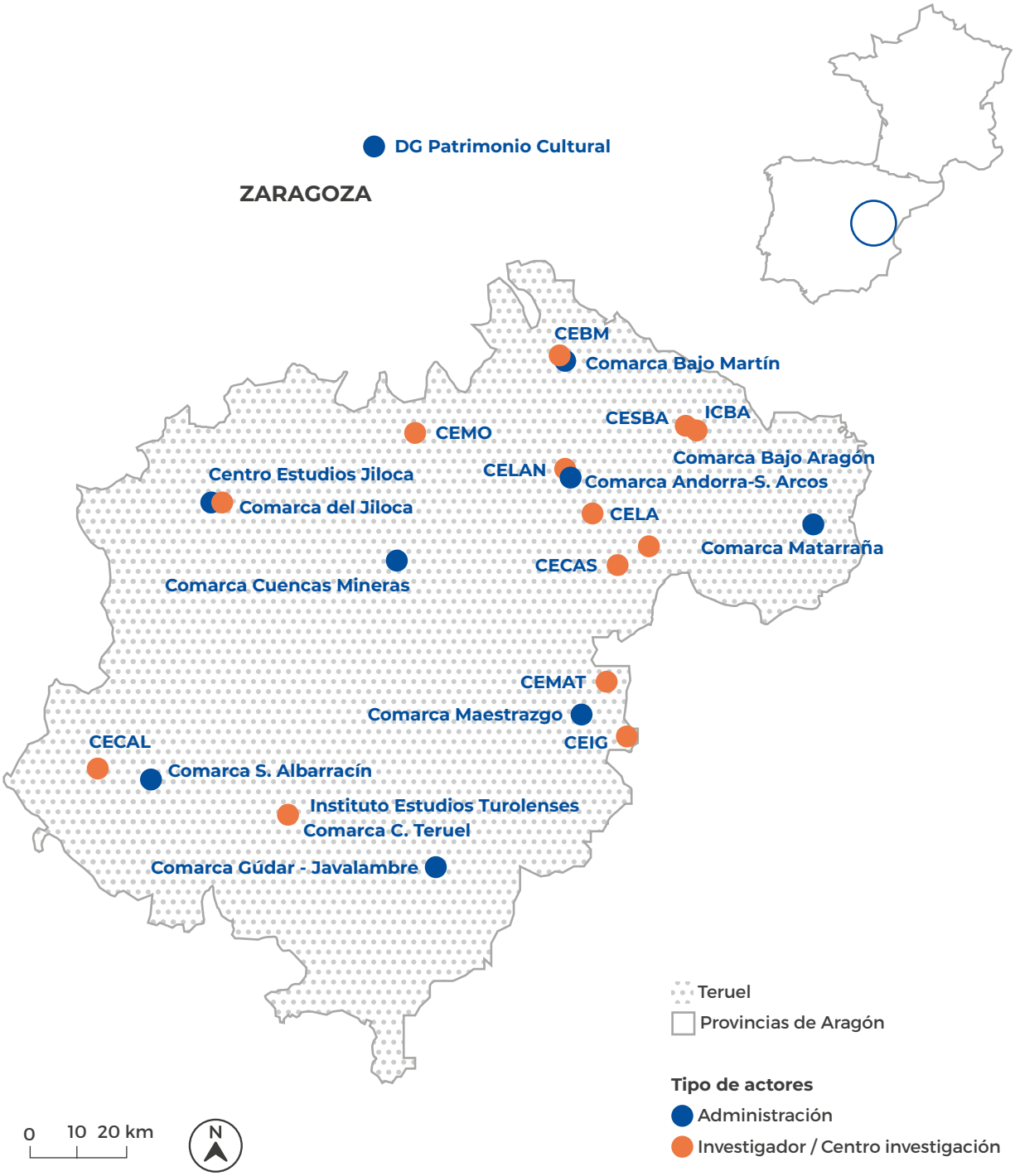

## GTT DE L'INSTITUT CATALÀ DE RECERCA EN PATRIMONI CULTURAL

Catalunya
Provincias

**Tipo de actores**

- Administración
- Asociación
- Investigador / Centro investigación
- Museo / Institución patrimonial
- Otros

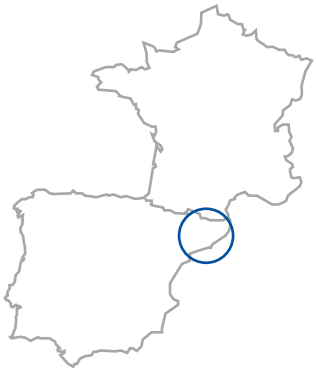

## GTT DU MUNICIPIO DE BARCELOS

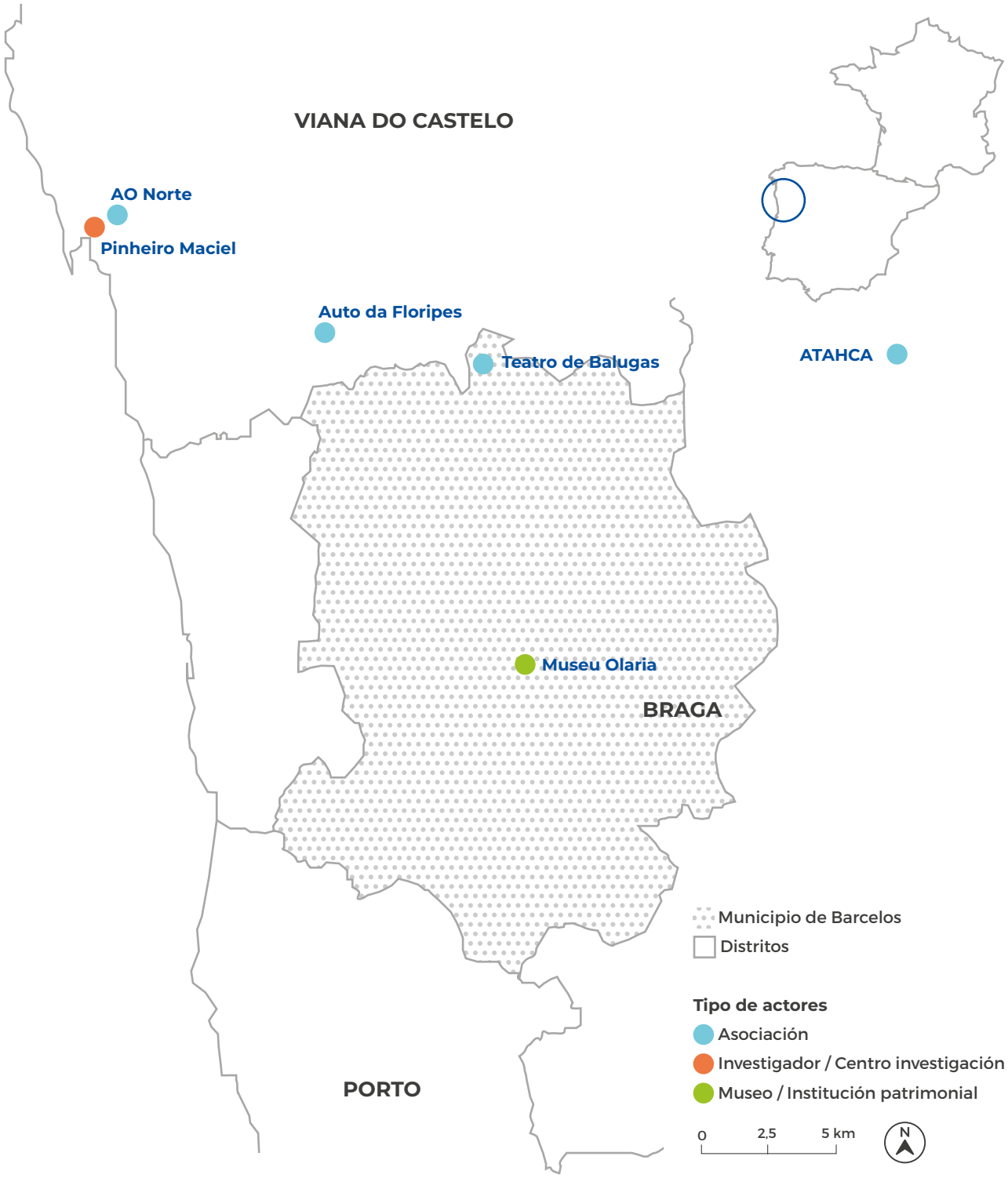

## GTT DE LA UNIVERSIDAD PÚBLICA DE NAVARRA

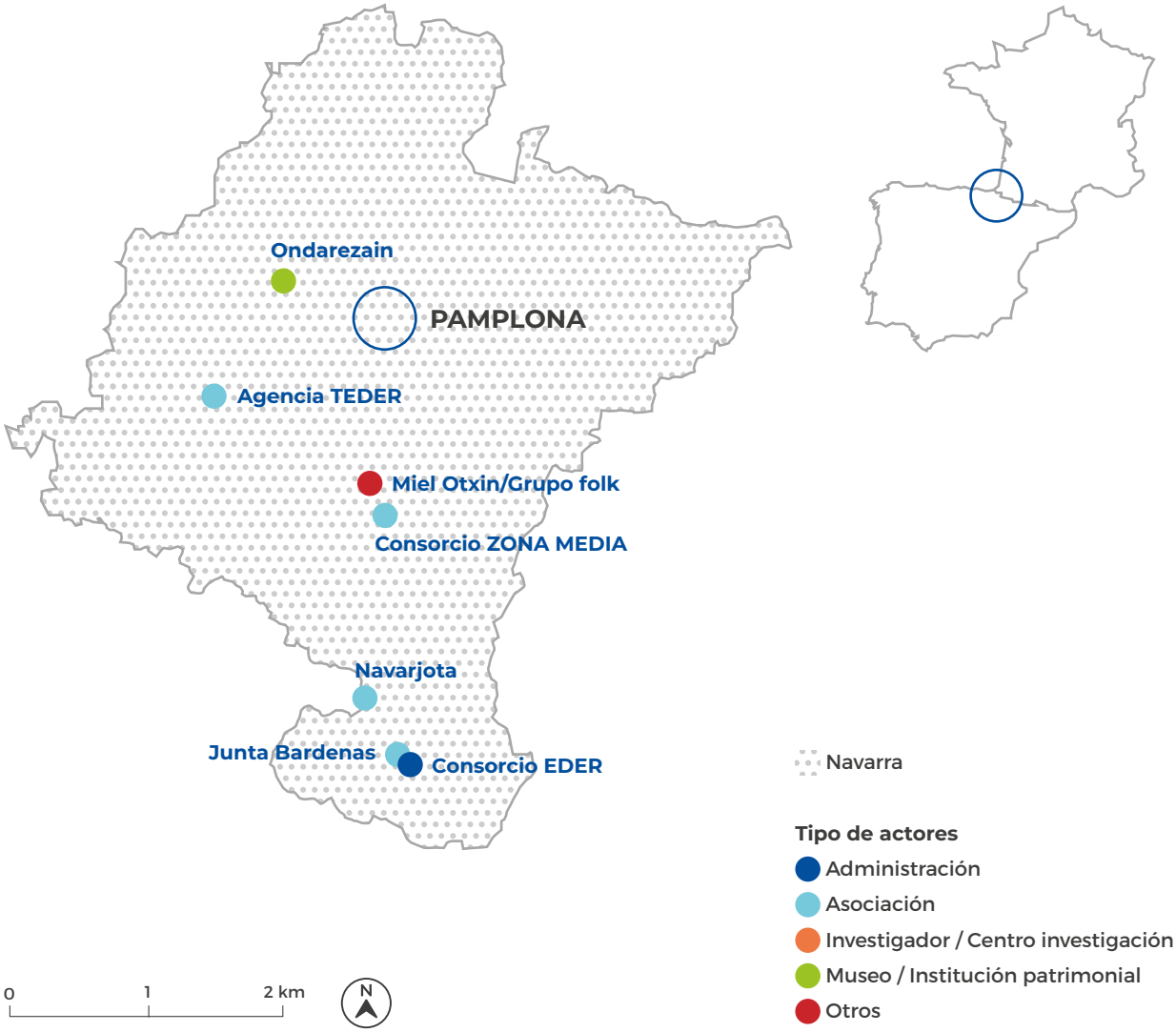

## GTT DE LA CC PYRÉNÉES HAUT GARONNAISES ET DU CIRDOC - INSTITUT OCCITAN DE CULTURA

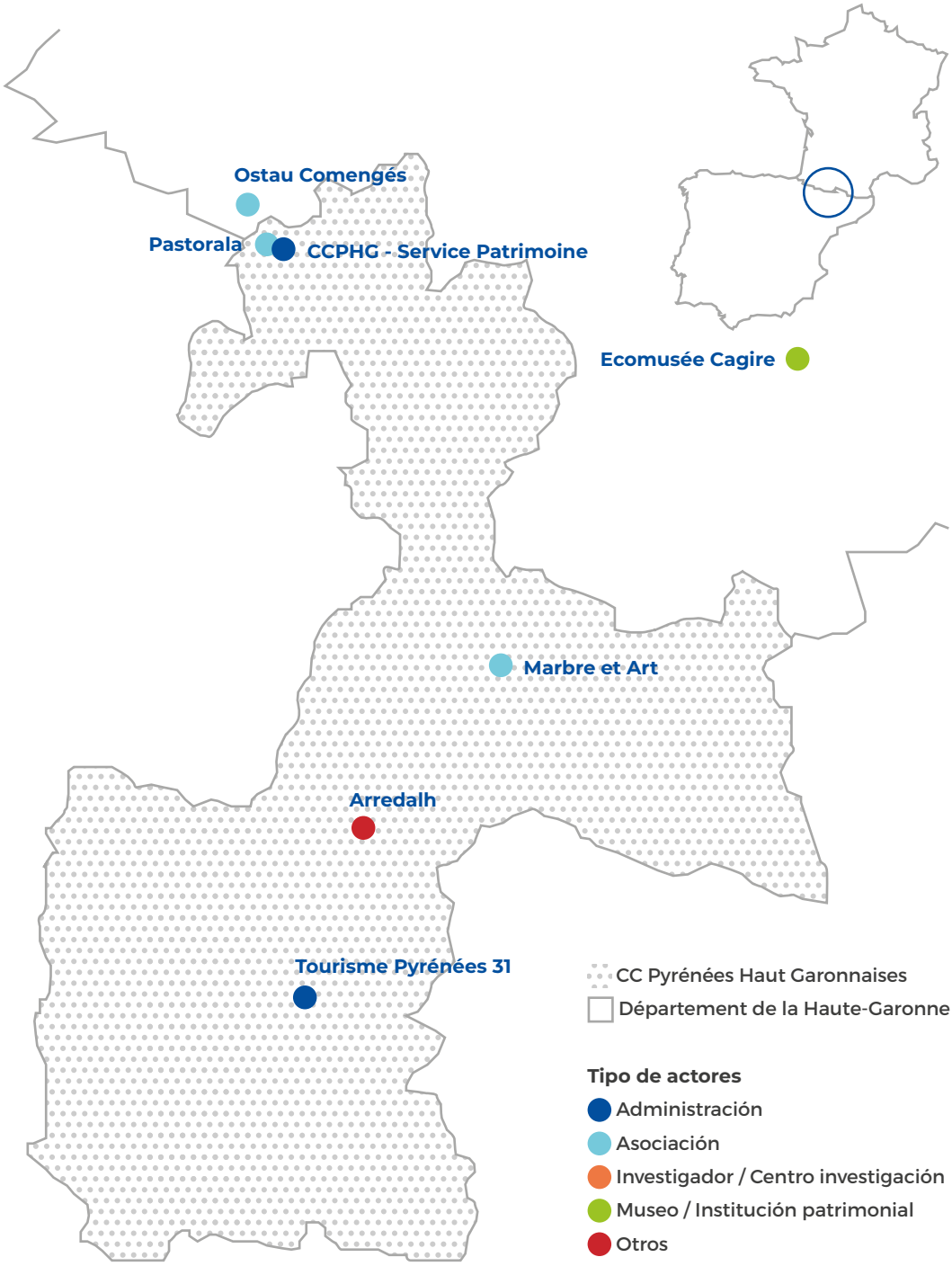

## GTT DE L'AECT RIO MINHO

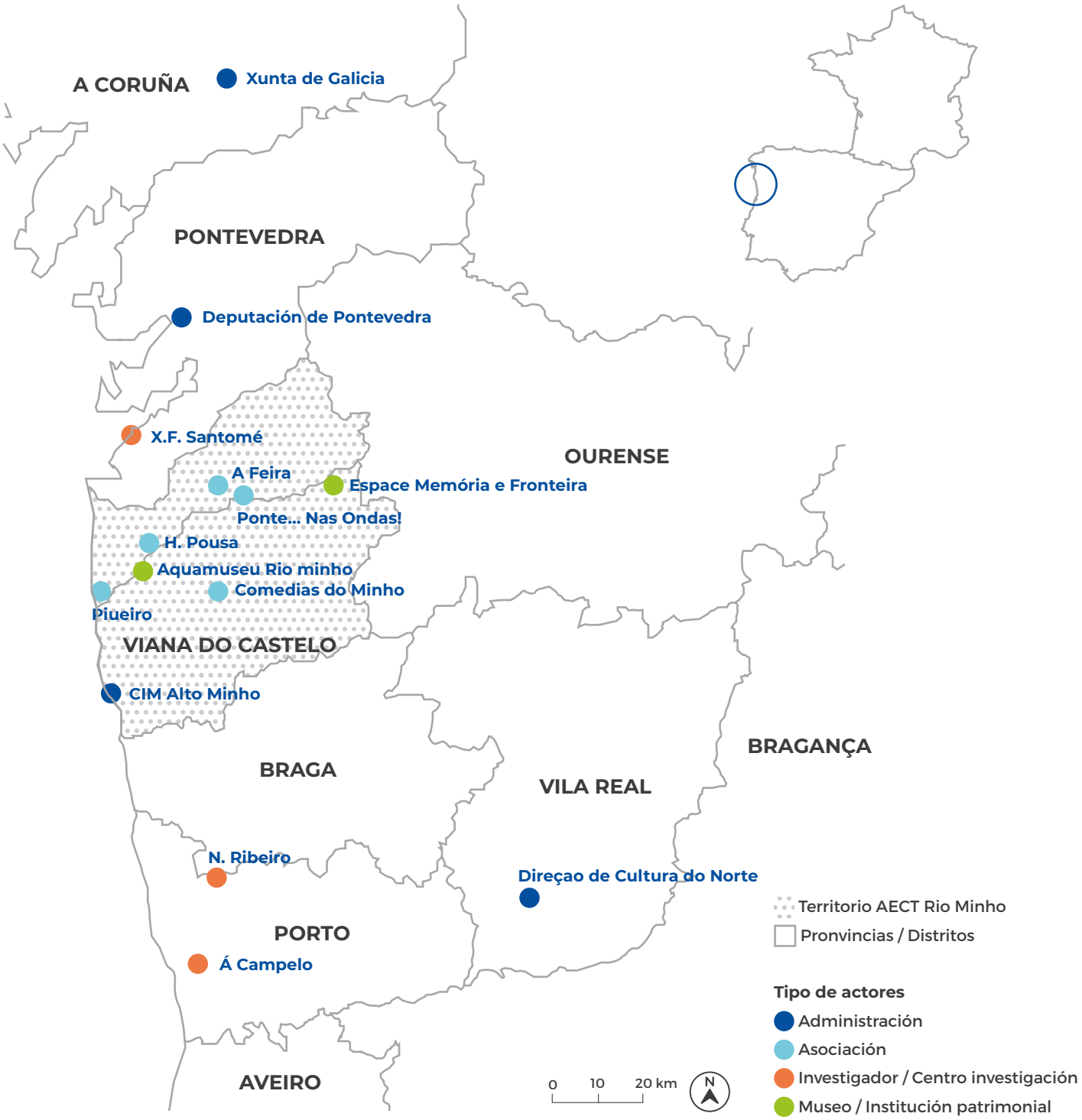

# 04

# LES BESOINS POUR LA VALORISATION DU PCI DANS LES TERRITOIRES ASSOCIÉS

Sont ici présentés les besoins pour la valorisation du PCI identifiés au moyen de matrices FFOM (Forces Faiblesses Opportunités Menaces) élaborées à partir des réunions avec les Groupes de Travail Territoriaux [cf. Livrable 1.3.1. 8 diagnostics des défis, des opportunités et des solutions - Annexe 1].

Il convient de rappeler que, si le projet LIVHES compte 9 partenaires, la création des GTT et la réalisation des diagnostics concernent 8 territoires. 28.

Ces besoins sont afférents aux dynamiques territoriales du PCI, qui concernent les communautés locales de pratiques ainsi que les différentes administrations et organisations qui œuvrent localement dans le champ du PCI, et qui sont intrinsèquement liées aux processus sociaux, culturels et économiques des territoires.

## 4.1. LES BESOINS TERRITORIAUX POUR LA VALORISATION DU PCI

### BÉARN

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

**Principaux besoins du PCI identifiés par le CIRDOC - Institut occitan de cultura et le Pays de Béarn**

- Renforcement du rôle du PCI en tant que porteur de valeurs d'un point de vue symbolique et social (au quotidien), mais aussi économique (notamment pour les praticiens qui en font leur mode de vie).
- Amélioration de la reconnaissance et de la considération du PCI par la société, les institutions et les collectivités territoriales (agents et élus).
- Accompagnement des praticiens dans la prise de conscience de la valeur publique de leurs pratiques et dans l'appropriation des dispositifs de sauvegarde et de valorisation existants.
- Promotion d'une vision globale du PCI tenant compte de la structure écosystémique des pratiques : reliant les acteurs des domaines économiques et culturels, ou encore les praticiens et les fournisseurs locaux d'outils et de matières premières.
- Montée en puissance des réseaux d'acteurs existants et création de nouvelles démarches de mise en réseau (tenant compte aussi bien des initiatives institutionnelles que des collaborations informelles).
- Développement de dispositifs de valorisation structurants qui, tout en préservant la dimension sociale et informelle des pratiques, assurent la transmission intergénérationnelle et permettent (structurent) les initiatives sur le long terme et la mise en place d'actions récurrentes.
- Facilitation de la montée en compétences des acteurs du PCI, notamment par leur professionnalisation (en parallèle du tissu bénévole).
- Équilibre des initiatives pour la sauvegarde et valorisation du PCI sur l'ensemble du territoire.
- Soutien des initiatives du tourisme culturel existantes et développement de démarches innovantes de mise en tourisme durable du PCI.
- Facilitation d'une réflexion collective sur les risques de décontextualisation de certaines pratiques ou expressions du PCI, plus médiatisées ou plus prédisposées à une surtouristification.

## PROVINCIA DE TERUEL

ARAGÓN

**Principaux besoins du PCI identifiés par la Diputación Provincial de Teruel**

- Renforcement des processus de transmission du PCI par la lutte contre le vieillissement démographique et la dépopulation.
- Mise en place de nouvelles politiques publiques de soutien à la natalité et consolidation des politiques de retour des jeunes talents sur le territoire.
- Développement d'actions pour la visibilité et la diffusion du PCI.
- Coordination des niveaux local, comarcal (intercommunal) et régional pour la protection et la sauvegarde du PCI.
- Remise à plat des stratégies coordonnées multiniveaux de sauvegarde du PCI en impliquant tous les acteurs clés (par champs de compétences) pour créer un meilleur contexte pour la collaboration avec des objectifs clairs et efficaces.

## PROVINCIA DE BURGOS

CASTILLA Y LEÓN

**Principaux besoins du PCI identifiés par la Diputación Provincial de Burgos**

- Reconnaissance des pratiques sociales, festives, agricoles et artisanales traditionnelles comme des marqueurs forts de l'identité territoriale, particulièrement des traditions « pasiegas » au nord de la province (longtemps méprisées).
- Stimulation de l'intérêt des nouvelles générations envers les pratiques culturelles traditionnelles.
- Positionnement de la Diputación Provincial comme un facilitateur des pratiques sociales et festives, aux côtés des communes, par le renforcement des aides économiques.
- Récupération de danses, costumes et instruments liés aux pratiques festives traditionnelles.
- Prise en compte de l'attachement des populations locales aux pratiques agricoles et d'élevage traditionnelles, et valorisation des riches paysages culturels associés à ces usages.
- Sauvegarde des savoir-faire artisanaux traditionnels, notamment les pratiques gastronomiques et liées aux produits laitiers.
- Prise en compte des pratiques culturelles traditionnelles comme attrait touristique et source de revenus pour les communes rurales ; tout en considérant les impacts sur le paysage et l'architecture locaux associés à la création de modèles économiques axés sur le tourisme.

## CATALUNYA

**Principaux besoins du PCI identifiés par l'Institut Català de Recerca en Patrimoni Cultural**

- Renforcement de la connaissance des réalités diverses du PCI sur l'ensemble du territoire, et répartition territoriale équilibrée des entités de culture populaire.
- Facilitation de l'accès des communautés de pratique aux outils pour la maîtrise de la sauvegarde et de la valorisation de leur PCI.
- Simplification des démarches administratives pour les associations œuvrant dans le champ du PCI.
- Favorisation de la communication entre individus, groupes et collectifs œuvrant dans le champ du PCI.
- Valorisation du PCI à l'égal d'autres patrimoines tout en tenant compte de sa spécificité, dans la mesure où il s'agit de manifestations et d'expressions vivantes.
- Favorisation d'une vision holistique du PCI, et des liens entre les pratiques et expressions du PCI, les éléments meubles, et les espaces et lieux de pratique.
- Actualisation du cadre normatif du PCI, en particulier, et de la législation relative au patrimoine, en général, pour faire face aux nouvelles réalités culturelles et patrimoniales.
- Favorisation de la coordination, au sein du Département de Culture de la Generalitat de Catalunya, entre la direction générale de patrimoine culturel et la direction générale de culture populaire et d'associationisme culturel.
- Favorisation du transfert de connaissances entre disciplines dans les processus d'identification, documentation, promotion et sauvegarde patrimoniale.
- Renforcement des dispositifs pour la reconnaissance et la protection du PCI, notamment des outils à disposition des administrations locales (comme la déclaration de BICL - Bien Cultural de Interés Local).
- Questionnement de la «culture de la candidature», dans le sens où les pratiques et expressions du PCI sont perçues comme devant systématiquement être candidates à une déclaration ou à une inscription sur une liste ou un inventaire.
- Facilitation de processus de candidature encadrés dans des projets plus larges, avec une base théorique et des outils méthodologiques adéquats.
- Prise en compte des risques associés à la touristification des pratiques et expressions du PCI, ainsi qu'à leur utilisation à des fins économiques ou politiques.

## MUNICÍPIO DE BARCELOS

REGIÃO NORTE - PORTUGAL

**Principaux besoins du PCI identifiés par le Munícipio de Barcelos**

- Maintien des manifestations du PCI en tant qu'éléments d'identité et de cohésion des communautés.
- Valorisation du PCI avec ses praticiens comme un moyen de promotion de la durabilité sociale du territoire.
- Valorisation des pratiques économiques ancestrales comme une forme de durabilité économique et sociale.
- Renforcement du travail d'identification, d'étude et d'inventaire des manifestations du PCI sur le territoire.
- Investissement de l'administration publique dans le secteur du PCI, dans sa promotion et sa diffusion au niveau régional, national et international.
- Prise en compte du PCI comme moyen de générer un tourisme durable

## NAVARRA

**Principaux besoins du PCI identifiés par la Universidad Pública de Navarra**

- Développement des initiatives pour l'identité locale, la cohésion sociale et la communication autour du PCI, tout en valorisant la diversité culturelle du territoire navarrais et ses paysages.
- Renforcement de la prise de conscience de la fragilité et de la vulnérabilité du PCI, notamment en ce qui concerne les processus de transmission à caractère plus privé (transmission au sein de la famille ou entre le formateur et l'apprenant) face à des dimensions sociales du PCI plus visibles.
- Valorisation du PCI au même niveau que d'autres patrimoines par une meilleure coordination entre les niveaux administratifs et un meilleur accès des groupes et collectifs du PCI (plus ou moins formalisés) aux aides publiques.
- Favorisation d'une vision holistique et systémique du patrimoine local par le biais de paysages ou d'espaces culturels qui intègrent ses dimensions naturelle et culturelle, matérielle et immatérielle.
- Identification, inventaire et documentation des biens immatériels, ainsi que de la dimension immatérielle des biens naturels et culturels.
- Préservation des contextes d'origine des expressions du PCI, en employant notamment les nouvelles technologies pour améliorer leur visibilité ; et limitation des risques d'usurpation en développant la protection des droits de propriété intellectuelle.
- Développement des processus de reconnaissance du PCI (déclarations BIC - Bien de Interés Cultural) axés, outre la singularité identitaire des pratiques, sur des critères de sauvegarde et préservation.
- Facilitation d'un tourisme culturel et expérientiel durable entraînant des bénéfices concrets pour les communautés de pratiques et permettant de fixer la population locale.
- Renforcement de l'éducation au PCI par son introduction dans les programmes scolaires et le renouvellement des musées et centres d'interprétation.
- Introduction du PCI dans le débat sur les objectifs du Développement Durable.

## TERRITOIRE DE LA CC PYRÉNÉES HAUT GARONNAISES

HAUTE-GARONNE, RÉGION OCCITANIE

**Principaux besoins du PCI identifiés le CIRDOC - Institut occitan de cultura et la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises**

- Renforcement de la dynamique de relance du PCI en cours dans le territoire de la CCPHG, et plus largement dans le Comminges, émergeant du tissu associatif, des habitants et des collectivités territoriales.
- Amélioration de l'interconnaissance et de la mise en réseau entre les acteurs du PCI du territoire, notamment entre les différents domaines associés au PCI (culture, langue artisanat, agriculture, etc.) et les diverses dimensions du PCI (pratiques et savoir-faire, outils et matières premières, lieux et bâti).
- Consolidation des dispositifs de transmission des pratiques et savoir-faire locaux, et développement des initiatives de médiation patrimoniale et d'Education artistique et culturelle (EAC).
- Médiation concernant les pratiques culturelles liées à la montagne auprès de la population locale, y compris des nouveaux résidents et des touristes.
- Promotion du tourisme culturel dans le territoire en tenant compte des risques de « sur-touristification » et de décontextualisation des pratiques du PCI.
- Incitation aux coopérations avec les territoires proches où des dynamiques consolidées autour du PCI et de la culture gasconne sont présentes.
- Prise en compte de la création du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées, des relations historiques avec le Val d'Aran et du développement de projets européens de coopération transfrontalière comme une opportunité pour la valorisation du PCI.
- Équilibre de la mise en valeur du PCI sur l'ensemble du territoire (montagne/ piémont).

## TERRITOIRE TRANSFRONTALIER DU RIO MINHO

GALICIA / PORTUGAL

**Principaux besoins du PCI identifiés par l'AECT Rio Minho**

- Reconnaissance de la culture du Rio Minho comme un patrimoine culturel immatériel couvrant le territoire transfrontalier par les institutions et les agents extérieurs.
- Reconnaissance par les autorités nationales et régionales des deux États (Espagne/ Portugal), des autorités locales comme agents connaisseurs de la réalité économique, sociale et culturelle.
- Coordination entre les administrations locales et régionales pour la valorisation des éléments identitaires (transfrontaliers) du PCI et pour leur transmission sur le long terme.
- Promotion du « cycle calendaire » comme la base de la récupération de différents éléments du PCI.
- Mise en valeur des singularités du territoire transfrontalier et facilitation de leur conservation.
- Engagement institutionnel pour un tourisme qualitatif et respectueux du territoire.
- Revalorisation de la culture gallego-portugaise comme un élément intégrateur du territoire.

## 4.2. LES BESOINS COMMUNS POUR LA VALORISATION DU PCI

Les besoins pour la valorisation du PCI identifiés par les partenaires du projet LIVHES à travers les 8 diagnostics réalisés sont ici présentés autour de trois axes communs aux territoires associés :

- La viabilité, la reconnaissance et la visibilité du PCI dans sa diversité
- Le soutien et l'accompagnement des acteurs et des collectifs du PCI pour sa transmission et sa valorisation
- La coopération territoriale et la gouvernance commune pour la valorisation du PCI Besoins communs pour la valorisation du PCI

### LA VIABILITÉ, LA RECONNAISSANCE ET LA VISIBILITÉ DU PCI DANS SA DIVERSITÉ

En plus du soutien aux processus de transmission des pratiques et expressions du PCI [axe suivant], une meilleure reconnaissance et visibilité de celles-ci – tout en tenant compte des risques associés – s'avère comme un facteur clé pour la viabilité du PCI. En ce sens, les besoins suivants ont été identifiés :

### BESOINS COMMUNS POUR LA VALORISATION DU PCI

**Viabilité, reconnaissance et visibilité du PCI**

- Reconnaissance institutionnelle du PCI et des acteurs de terrain.
- Reconnaissance de la diversité du PCI (pratiques ordinaires, cultures en lien avec les langues régionales ou minoritaires, etc.).
- Reconnaissance des fonctions sociales, économiques et territoriales du PCI.
- Prise en compte des risques de décontextualisation.

**Soutien et accompagnement des acteurs et collectifs du PCI**

- Soutien des dynamiques sociales propres aux communautés de pratiques (notamment dans les processus de transmission).
- Soutien technique et administratif aux associations.
- Mise en réseau et structuration des acteurs du PCI.
- Mise en tourisme durable du PCI.

**Coopération territoriale et gouvernance commune**

- Gouvernance inclusive : participation des acteurs associatifs et privés du PCI.
- Coopération et gouvernance interterritoriales.
- Positionnement des institutions publiques comme des acteurs fondamentaux de la gouvernance commune.
- Coopération entre services des entités publiques, ou encore entre champs disciplinaires.

**1. Reconnaissance institutionnelle et visibilité du PCI**

- Reconnaissance institutionnelle du PCI à l'égal d'autres patrimoines : dans le domaine des politiques publiques comme dans le domaine universitaire et de la recherche.
- Renforcement de la connaissance de la Convention de 2003 de l'UNESCO au niveau institutionnel, notamment par l'appropriation des principes fondamentaux qu'elle porte, tels que le rôle central des communautés, le caractère vivant et contemporain du PCI et sa recréation permanente.
- Reconnaissance des acteurs de terrain / du PCI des territoires : reconnaissance du rôle des porteurs de pratiques, des communautés locales et, spécialement, des associations auxquelles ils appartiennent en tant qu'acteurs majeurs de la vitalité du PCI.

**2. Reconnaissance du PCI dans sa diversité**

- Reconnaissance accrue des pratiques ordinaires ou de la sphère privée qui sont moins visibles et reconnues (comme certaines traditions orales ou certaines pratiques artisanales, agricoles ou de pêche) ; ainsi qu'aux pratiques soumises à un risque de disparition majeur (dont la transmission intergénérationnelle est compromise).
- Reconnaissance du rôle des langues régionales ou minoritaires pour la transmission et la viabilité du PCI ; et vice versa, du rôle du PCI pour la transmission et la viabilité des langues régionales ou minoritaires.

**3. Reconnaissance des fonctions sociale, économique et territoriale du PCI**

- Reconnaissance de la fonction socioéconomique du PCI : en particulier, des pratiques artisanales et agricoles en tant que moyen de vie, et comme participant de l'économie locale.
- Reconnaissance du PCI comme vecteur d'identité culturelle et de cohésion territoriale : notamment par le biais de pratiques sociales, festives et populaires (fêtes patronales, chant, musique, danse ou gastronomie) ; à travers les langues ; ou encore via les « paysages culturels » en tant que supports et témoins de pratiques agricoles, pastorales ou forestières.

**4. Prise en compte des risques de décontextualisation des pratiques et expressions du PCI, liés notamment :**

- Au détournement des significations que les communautés attribuent aux pratiques ou expressions dont elles sont porteuses du fait d'une surmédiatisation ou d'une sur-touristification, voire d'une utilisation du PCI à des fins commerciales ou politiques ;
- À la « culture de la candidature », c'est-à-dire la perception des pratiques et expressions du PCI comme devant systématiquement être candidates à une déclaration ou à une inscription sur une liste ou un inventaire, ce qui détourne l'attention des objectifs fondamentaux de la Convention de 2003 de l'UNESCO (notamment lorsque le processus de candidature n'est pas encadré dans un projet plus large de documentation et d'analyse patrimoniale, associant experts et communautés de pratique, avec une méthodologie correctement définie, voire avec des mécanismes permettant le suivi et l'évaluation des effets de la déclaration).

## LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ET DES COLLECTIFS DU PCI POUR SA TRANSMISSION ET SA VALORISATION

**1. Soutien aux dynamiques sociales des communautés porteuses de pratiques**

- Soutien au processus de transmission intergénérationnelle propres aux communautés de pratiques, notamment ceux à caractère informel et/ou privé ; et développement de dispositifs formels d'apprentissage, de médiation ou de formation professionnelle complémentaires aux dynamiques de transmission informelle.
- Renforcement de l'engagement des jeunes générations dans le tissu associatif contribuant à la vitalité, sauvegarde et valorisation du PCI, ainsi que de la parité hommes-femmes (notamment dans le cadre des fonctions de présidence ou de direction).
- Prise en compte des conséquences de la pandémie de la Covid-19 sur les dynamiques sociales du PCI, notamment quant à la continuité des pratiques (en particulier celles à caractère public ou festif) et à leur transmission intergénérationnelle, tout en envisageant des alternatives pour l'adaptation à un contexte sanitaire défavorable.

**2. Soutien technique et administratif aux associations œuvrant pour la sauvegarde, transmission et valorisation du PCI**

- Simplification des démarches administratives et soutien aux associations dans la mise en place de projets, y compris pour le montage de dossiers (tel que les demandes de subventions). • Facilitation de l'accès des communautés de pratique et des associations à l'information et aux outils pour la sauvegarde, transmission et valorisation du PCI, notamment en ce qui concerne les dispositifs publics d'accompagnement et d'aide financière.
- Accompagnement des associations pour leur montée en compétences techniques et administratives, voire leur professionnalisation (en parallèle du tissu bénévole).
- Développement de la mutualisation des ressources humaines et matérielles.

**3. Mise en réseau et structuration des acteurs du PCI**

- Renforcement des interrelations transversales, des partenariats et des réseaux d'acteurs entre différents domaines du PCI, notamment entre les acteurs à caractère culturel et ceux à caractère économique (comme les artisans ou les agriculteurs).
- Structuration des filières artisanales et agricoles reposant sur des savoir-faire et des pratiques du PCI : de l'approvisionnement en matières premières et l'outillage au produit final et sa commercialisation et, dans la mesure du possible, dans des périmètres de proximité.

**4. Mise en tourisme durable du PCI**

- Développement d'approches touristiques durables et porteuses de bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales.
- Facilitation d'une réflexion collective au sein des territoires sur les risques de décontextualisation ou de dénaturation des pratiques liés à la mise en tourisme du PCI regroupant les divers acteurs concernés (praticiens, associations, acteurs culturels, acteurs économiques, professionnels du tourisme, collectivités territoriales, etc.)

## LA COOPÉRATION TERRITORIALE ET LA GOUVERNANCE COMMUNE POUR LA VALORISATION DU PCI

**1. Développement de dispositifs de coopération et de gouvernance inclusifs et interterritoriaux**

- Intégration des acteurs associatifs et privés clés du PCI dans les processus de gouvernance (la gouvernance étant comprise comme un processus qui va au-delà du domaine purement gouvernemental ou administratif).
- Développement de la coopération territoriale à l'échelle inter-municipale, régionale, européenne et internationale ; en tenant compte non seulement des territoires purement administratifs, mais aussi des territoires culturels et transfrontaliers.
- Favorisation d'un équilibre territorial des forces motrices du PCI (administratives et associatives) qui permette de contrer les inégalités spatiales et les dynamiques centre/périphérie.

**2. Renforcement de l'action publique**

- Positionnement des institutions publiques comme acteurs fondamentaux dans l'accompagnement des acteurs du PCI et la création de réseaux, notamment aux niveaux régional et local.
- Favorisation de la coopération entre les différents services administratifs et champs disciplinaires liés au patrimoine.
- Meilleure cohérence entre les politiques, les programmes et les actions menées aux différentes échelles territoriales de l'administration (et, particulièrement en Espagne, entre les cadres législatifs étatique et autonomique).
- Développement de politiques publiques en matière de PCI à l'égal d'autres patrimoines et avec des objectifs et des lignes d'action clairs, opérationnels et dotés de ressources ; renforcement des dispositifs juridiques garantissant la sauvegarde et la protection des pratiques et expressions du PCI.

# 05

# INVENTAIRE DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA VALORISATION DU PCI

## 5.1. BONNES PRATIQUES POUR LA VALORISATION DU PCI

### BONNES PRATIQUES DE VALORISATION DU PCI DANS LE CADRE DU PROJET LIVHES

Dans le cadre du projet LIVHES, lorsque nous parlons de « bonnes pratiques », nous faisons référence à la fois à des dynamiques sociales propres aux communautés porteuses de PCI et à des dispositifs mis en œuvre pour la valorisation du PCI. Ces dispositifs peuvent être portés par les praticiens eux-mêmes, par des associations, par des administrations, par des institutions patrimoniales, par des établissements culturels, etc.

Il est important de différencier les pratiques, représentations, expressions, connaissances ou savoir-faire du PCI des dynamiques sociales ou des dispositifs qui permettent leur expression, leur transmission et leur valorisation. Ce sont les dynamiques et les dispositifs qui constituent les « bonnes pratiques ». Par exemple, lorsque nous analysons la dynamique sociale du chant polyphonique en Béarn, l'objet d'étude n'est pas le savoir-faire musical et le savoirêtre social du chant polyphonique, mais la capacité de la communauté à assurer la transmission intergénérationnelle de la pratique ou à prendre l'initiative de sa diffusion et de sa promotion.

Pour être considérés comme de bonnes pratiques, les dispositifs de valorisation du PCI doivent être cohérents avec la Convention de l'UNESCO dans le sens où ils :

- Contribuent à la viabilité des pratiques ;
- Combinent plusieurs types d'actions pour la sauvegarde, la valorisation et la transmission du PCI, ainsi que pour son identification, documentation, recherche, préservation, protection, revitalisation, sensibilisation, promotion, etc. ;
- Placent les communautés porteuses de pratiques au centre du processus : les communautés sont impliquées dans la valorisation de leur PCI, et les significations qu'elles attribuent aux pratiques sont respectées.

Ils doivent également être cohérents avec les objectifs du projet LIVHES, c'est-à-dire qu'ils :

- Permettent de mettre en lumière des solutions possibles aux défis identifiés dans les territoires associés aux GTT ;
- S'intègrent dans un ou plusieurs des domaines d'innovation pour la valorisation du PCI définis par LIVHES : *Perspectives numériques du PCI, Tourisme expérientiel, Secteur agroalimentaire, Artisanat et métiers, Pratiques festives, Éducation ou sensibilisation au PCI, Dispositifs*

*de transmission du PCI (formels et/ou informels), Expressions linguistiques (comme vecteurs du PCI, de sa transmission et de sa valorisation).*

## MODALITÉS POUR L'IDENTIFICATION ET L'ÉTUDE DE BONNES PRATIQUES POUR LA VALORISATION DU PCI

En collaboration avec les GTT, les partenaires ont identifié des « bonnes pratiques » pour la valorisation du PCI : trois pour chaque entité (une dans le territoire du partenaire, une dans la zone SUDOE et une en dehors de la zone SUDOE).

Au total, 27 cas pouvant être définis comme des « bonnes pratiques » ont été retenus. Parmi ces 27, 18 cas ont été sélectionnés (9 dans les territoires partenaires et 9 hors des territoires partenaires).

Pour cette sélection, les partenaires ont recherché un équilibre entre les différents domaines du PCI et parmi les divers collectifs porteurs de processus de valorisation ; l'idée étant d'inclure aussi bien des dynamiques propres aux communautés de pratiques, que des projets mis en œuvre par des associations ou des administrations.

L'analyse des « bonnes pratiques » a recherché les éléments constitutifs de la vitalité des pratiques et de leur transmission, afin de dégager des orientations ou solutions à disposition des stratégies de valorisation des pratiques du PCI.

Il est important de souligner que l'objectif n'est pas de copier les exemples de bonnes pratiques pour les répliquer ; mais plutôt de trouver dans chaque exemple les éléments qui semblent pertinents pour répondre aux défis territoriaux et pour construire de nouveaux projets (tels que les expériences pilotes qui seront développées dans le cadre de LIVHES).

Ci-dessous sont présentées les 18 bonnes pratiques, situées dans les territoires des partenaires et en dehors de ceux-ci, qui ont été étudiées. Dans un second temps, sont exposés les points forts communs à ces 18 cas, qui constituent des « solutions innovantes de valorisation du PCI ».

## 5.2. 9 SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA VALORISATION DU PCI DANS LES TERRITOIRES DES PARTENAIRES

Flasher le code pour consulter la carte interactive des 9 solutions innovantes dans les territoires des partenaires ou rendez-vous sur **http://u.osmfr.org/m/664437/**

### CARTE DES 9 SOLUTIONS INNOVANTES

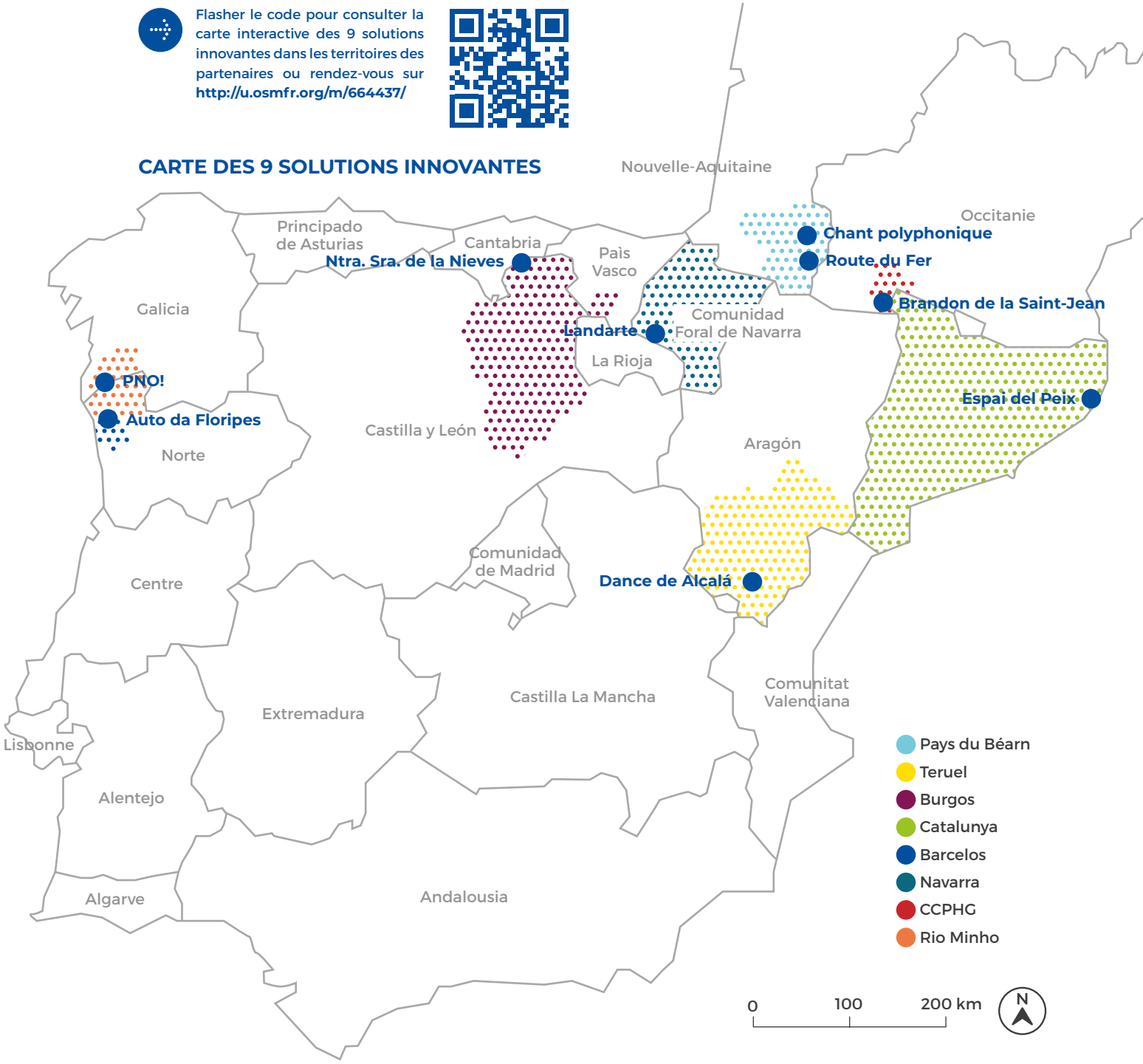

## LA DYNAMIQUE SOCIALE DU CHANT POLYPHONIQUE EN BÉARN

PAYS DE BÉARN
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Le chant polyphonique est une pratique répandue dans les Pyrénées occidentales et centrales : notamment Béarn, Bigorre et Bas-Adour, et en Pays-Basque français. Dans toute la zone gasco-pyrénéenne, la vitalité du chant polyphonique repose essentiellement sur des groupes formels amateurs ou informels qui se réunissent pour chanter dans des lieux privés ou publics, dans le cadre d'événements programmés, de festivités locales ou de manière informelle dans un bar, dans la rue, le marché, etc.

Ces rencontres de praticiens (*cantèras*), réunissant chanteurs novices et expérimentés, contribuent à la transmission par immersion. La transmission de la pratique se fait aussi par le biais de formations au sein du Conservatoire de Tarbes et pour partie de celui de Pau, et au travers d'ateliers mis en place par les associations de praticiens.

La production de CD, l'organisation de concerts de groupes professionnels, de festivals, de joutes vocales ou de concours contribuent à la valorisation et à la promotion de la pratique. Le chant polyphonique est également valorisé par des outils numériques comme PCI Mondes (https://mondes.occitanica.eu/) ou PCI Lab (https://www. pci-lab.fr/).

La communauté de pratique est soutenue dans ses démarches de valorisation par des associations et institutions culturelles du territoire (notamment l'Ostau Biarnés, le CIRDOC-Institut occitan de cultura, l'association de préfiguration de la Ciutat, les Conservatoire de Pau et Tarbes) dont les membres ou les agents sont parfois aussi des praticiens. La polyphonie dans les Pyrénées gasconnes est, par ailleurs, inscrite à l'inventaire français du PCI.

Il s'agit d'une pratique dotée d'un sens fort pour les praticiens et les populations locales, souvent connaisseuses de certaines paroles, celles-ci étant liées à la culture populaire locale et à la transmission intrafamiliale. La pratique est fréquemment associée à des moments de convivialité ou des événements festifs qui fédèrent diverses pratiques culturelles (chant, musique, danses, gastronomie…).

En Béarn, la polyphonie constitue un vecteur de l'identité culturelle locale. Elle est en ce sens mobilisée par divers acteurs économiques du territoire (vignerons, artisans, clubs sportifs, etc.). Depuis 2020, l'équipe paloise de rugby professionnel (Section Paloise Pro) accueille dans son stade des groupes de chanteurs pendant les matchs du Top 14, ce qui participe de la mise en valeur de la pratique et de sa transmission.

## LE GROUPE DE FORMATEURS DE DANCES D'ALCALÁ DE LA SELVA

DIPUTACIÓN PROVINCIAL DE TERUEL

2

Les « *dances* » sont des manifestations festives typiques de la culture populaire aragonaise, combinant danses, musique et représentations. Le Dance de Alcalá de la Selva (Teruel) coïncide avec la célébration des fêtes en l'honneur de la Virgen de la Vega (8 septembre). Il compte plusieurs participants : 8 danseurs, 3 bergers et plusieurs ambassadeurs, tous sont des voisins ou des personnes ayant des liens étroits avec la localité, qui participent de manière désintéressée.

Le groupe de formateurs de *dances* d'Alcalá de la Selva a pour mission de préserver cette tradition, à travers la transmission de connaissances aux personnes qui participent à cet événement populaire chaque mois de septembre. Le groupe est composé de 3 formateurs qui enseignent aux ambassadeurs (également connus comme Maures et Chrétiens), une personne qui enseigne aux bergers ou *graciosos*, 2 personnes qui enseignent aux danseurs, des enfants entre 8 et 12 ans. Ce groupe organise des sessions dans les mois précédant la célébration pour répéter les danses, organiser l'événement, préparer les costumes, et diriger les défilés, les danses et les spectacles qui auront lieu dans les rues. Les installations municipales sont utilisées pour les répétitions des ambassadeurs, des bergers et des bouffons. Les répétitions des enfants en tant que danseurs, quant à elles, ont lieu dans l'école publique qui collabore à la préparation de l'événement.

## COMUNIDAD DE LOS CUATRO RÍOS PASIEGOS Y JUNTA VECINAL ADMINISTRATIVA DE LAS MACHORRAS : L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE NUESTRA SEÑORA DE LAS NIEVES

DIPUTACIÓN PROVINCIAL DE BURGOS

L'organisation de la fête de Nuestra Señora de las Nieves (du 4 au 6 août) continue d'avoir une forte connotation traditionnelle et communautaire. Nous pourrions également la qualifier d' « institutionnelle », dans le sens où l'organisation repose sur la « *Junta Vecinal de las Machorras* », une entité mineure dépendant de la commune d'Espinosa de los Monteros.

La « *Junta Vecinal* » et de son maire infra-communal (*alcalde pedáneo*) est en charge de l'entretien de l'espace de procession : le sanctuaire et le terrain qui accueille les principaux événements, ainsi que de tous ses accès et installations.

L'initiative la plus significative de la « *Junta Vecinal* » dans les dernières années a été l'installation des stands accueillant les grandes foules qui viennent le jour principal de la fête (le 5 août) en 2001, date à laquelle elle a été classée en tant que « Fête d'Intérêt Touristique Régional ». Par ailleurs, actuellement c'est au président de la « *Junta* » (ou *alcalde pedáneo*) de désigner le « Bobo » et le « Mayoral », ainsi que d'identifier quels habitants sont intéressés pour être danseurs.

D'autre part, des membres bénévoles de la communauté « pasiega » locale participent aux répétitions de la fête et à l'élaboration des couplets. Parmi ces volontaires, il y aura ceux qui jouent le rôle de Mayoral et de Bobo, deux des principaux rôles de la fête. Certains de ces voisins se distinguent par leur capacité à composer les versets qui seront récités le jour de la fête et qui racontent l'année écoulée.

C'est généralement un voisin réputé pour ses talents de versificateur qui crée le discours du Bobo, d'autres participent à l'élaboration des versets récités par les enfants et le Mayoral.

Le Mayoral et les autres membres bénévoles reçoivent des dons de nombreuses personnes de la communauté, principalement pour la danse et les enfants. Une partie de cet argent est également utilisée pour d'autres événements de la fête, comme la course d'ânes. Les familles sont particulièrement impliquées lorsque l'un de leurs enfants est choisi comme danseur. Toutes les familles souhaitent qu'un de leurs enfants devienne danseur, une performance qui est perçue comme un rite de passage intracommunautaire. Les entreprises de la région contribuent également à financer la fête, qui dure deux jours et demi, notamment les bals, les concours et les courses.

Ceux qui jouent les rôles de Mayoral et de Bobo, ainsi que les danseurs, participent à d'autres événements privés et publics tout au long de l'année, ce qui renforce l'importance de leurs rôles et de la fête en tant qu'élément d'identité partagé par la culture *pasiega*, avec une intensité particulière pour les *Pasiegos* de Burgos .

## EL MUSEU DE LA PESCA I L'ESPAI DEL PEIX

ICRPC - GIRONA

« *L'Espai del Peix* » est une extension du Musée de la Pêche de Palamós (Gérone, Catalogne). Il s'agit d'un équipement culturel dédié à la promotion et à la diffusion du poisson frais de la criée de Palamós, mais surtout des espèces les moins connues et les moins précieuses du marché. Sur les plus de 50 espèces pêchées au large de Palamós, la demande la plus forte se concentre sur une douzaine d'entre elles. En même temps, cet équipement vise à améliorer la visibilité et la reconnaissance du secteur de la pêche, qui souffre traditionnellement d'un manque de considération sociale.

C'est le résultat d'un long processus, porté par le Musée de la Pêche afin de compléter le cycle des connaissances sur le monde de la pêche. Le musée présente le producteur, le métier de pêcheur, la tradition de la pêche, les techniques, l'évolution de l'activité d'un point de vue anthropologique. « *L'Espai del Peix* » se concentre sur le produit : le poisson.

« *L'Espai del Peix* » est structuré en différents domaines. Le premier espace héberge un petit montage audiovisuel et des panneaux explicatifs qui présentent aux visiteurs le monde de la pêche et le processus de commercialisation des produits de la pêche. Depuis un mirador privilégié, le visiteur peut suivre la vente aux enchères quotidienne de poissons, si l'horaire coïncide. Les visites guidées offrent une interprétation ludique et éducative de la commercialisation du poisson, du fonctionnement de la criée, de son histoire, des acteurs impliqués et des espèces vendues, de la détermination des prix, des types de bateaux et des techniques 44 de pêche locales, des criques où la pêche

a lieu, de la législation qui régit le secteur et de l'organisation des pêcheurs en confréries.

L'espace attenant est le centre névralgique dédié à la connaissance, à la démonstration et à la dégustation. Il se répartit entre la cuisine et les tables, qui fonctionnent également comme un musée horizontal.

En effet, des panneaux explicatifs se trouvent sur les mêmes tables où se déroulent les activités et les dégustations. Il s'agit d'un voyage informatif et rigoureux dans le monde du poisson, de la cuisine et

de la gastronomie, qui aborde des aspects tels que les types de poissons et leurs valeurs nutritionnelles, le passé et le présent de la consommation de poisson, les clés pour acheter du poisson au marché, le poisson en Catalogne et dans le monde, ainsi que les ingrédients et les récipients utilisés dans la cuisine du poisson. La possibilité de déguster la cuisine des fruits de mer est offerte à travers des recettes traditionnelles, la cuisine des pêcheurs ou de la cuisine la plus innovante, utilisant toujours des espèces locales, nutritives, saines et peu coûteuses.

## O NÚCLEO PROMOTOR DO AUTO DA FLORIPES

MUNICÍPIO DE BARCELOS
VIANA DO CASTELO

Le « *Núcleo Promotor do Auto da Floripes* » est un collectif créé pour préserver, valoriser et promouvoir la tradition de l'Auto da Floripes, en contribuant à la perpétuation de son héritage en tant que symbole culturel et identitaire de la communauté. Il a été créé le 6 août 2010, par des comédiens et anciens comédiens de l'Auto da Floripes.

L'Auto da Floripes est une représentation théâtrale séculaire du « cycle carolingien », qui représente un combat chorégraphié entre Maures et Chrétiens, joué par les habitants du Lugar das Neves, pendant la fête de Notre-Dame de Neves, le 5 août de chaque année. L'Auto est mise en scène par vingt-cinq acteurs amateurs qui conservent leur rôle au fil des ans et, dans certains cas, passent de génération en génération, ce qui représente un grand effort social de la part de la communauté pour maintenir et recréer la tradition.

Le *Núcleo* a pour objectif de promouvoir l'héritage de l'Auto da Floripes en tant que patrimoine vivant et produit culturel d'excellence, comme moyen de renforcer la conscience sociale, de consolider les liens communautaires et l'identité collective, en s'investissant dans l'adaptation de l'événement à l'époque actuelle de manière durable, sur la base du substrat authentique et populaire de la communauté qui pratique l'Auto da Floripes.

Le *Núcleo* s'est engagé dans des stratégies de sauvegarde et de recréation de l'Auto da Floripes, à travers la documentation exhaustive du processus, la collecte

de matériel associé à l'événement et le développement de la recherche sur l'événement ; mais encore à travers la revitalisation de l'événement par la formation des jeunes et la transmission à la communauté ; et finalement par la promotion de l'Auto dans d'autres contextes et rencontres nationales et internationales de théâtre populaire.

Le comité des fêtes de Nossa Senhora das Neves, élu tous les deux ans, qui organise la fête religieuse où s'insère la représentation théâtrale, et les conseils paroissiaux de Mujães, Vila de Punhe, et de l'Union paroissiale de Barroselas Carvoeiro contribuent aussi indirectement au succès du dispositif.

## PROYECTO LANDARTE « ARTE Y RURALIDAD »

UPNA - NAVARRA

Landarte, programme porté par le Département de Culture du Gouvernement de Navarre et renouvelé d'une année sur l'autre, établit une relation entre la culture traditionnelle des localités rurales de Navarre et des artistes ou créateurs contemporains.

Ce dialogue entre passé et présent, entre tradition et modernité, favorise les processus de réflexion des porteurs de pratiques, le dynamisme culturel et, dans de nombreux cas, les processus de valorisation de leur patrimoine local. De plus, toutes les créations que les auteurs proposent, les outils utilisés, les techniques appliquées, les lieux et les personnes qui les pratiquent sont documentés en format numérique.

Dans le cas spécifique de la commune de Sesma, trois éditions de Landarte ont été produites avant la pandémie de la Covid 19 (en 2017, 2018 et 2019) et seront reprises après celle-ci. À Sesma, Landarte est centré sur la culture et l'artisanat du sparte ou alfa. Cette technique artisanale, candidate à la liste UNESCO, est menacée par plusieurs facteurs endogènes et exogènes, recueillis dans le Plan National de Sauvegarde de la culture du sparte.

Dans cette localité, le projet permet d'aborder la problématique de la transmission et de la continuité historique et intergénérationnelle de l'artisanat du sparte, en lien avec la connaissance et le respect de l'environnement (reconnaissance, soin et récolte de l'alfa), l'effort (par exemple, dans la dureté du travail manuel comme le paillage) et, surtout, l'expertise ou l'habileté (tresser l'alfa).

Au fil du temps, l'artisanat du sparte a montré sa capacité à utiliser de nouveaux matériaux ou des outils plus modernes, ou à être employé pour de nouveaux designs ; sans pour autant perdre la culture d'origine, celle de l'alfa, qui lui donne son sens. En outre, le projet a réussi à toucher les enfants et les jeunes, le reste des générations de la population locale et, fait nouveau, le collectif migrant (notamment le collectif de femmes maghrébines résidentes à Sesma).

### L'ITINÉRAIRE CULTUREL DE LA ROUTE DU FER DANS LES PYRÉNÉES : L'ÉTAPE DU PAYS DE NAY

CIRDOC-IOC - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

La Route du Fer dans les Pyrénées constitue un outil transfrontalier de médiation patrimoniale sur les savoir-faire sidérurgiques dans les Pyrénées destinée au grand public (populations locales et touristes).

La Route du Fer dans les Pyrénées est un « Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe ». Lancés en 1987, il s'agit d'itinéraires pour la valorisation du patrimoine culturel commun à plusieurs régions européennes. La Route du Fer regroupe plusieurs sites (forges, mines, ateliers, musées) liés à la tradition sidérurgique commune en Catalogne, Andorre, Pays Basque (sud), Ariège et Béarn (Pays de Nay). Elle constitue un outil transfrontalier de médiation axé sur le patrimoine sidérurgique (matériel, immatériel, mémoriel et vivant).

Les collectivités territoriales, les gestionnaires de site et les associations des différents territoires de la Route sont regroupés en association afin de développer des actions communes de communication et de médiation patrimoniale. Les différents sites sont valorisés par le biais de musées, centres d'interprétation, itinéraires de randonnées et visites d'ateliers. Ils sont également mis en valeur à travers le site internet dédié : https://routeduferdanslespyrenees.fr.

Axée principalement sur des sites sidérurgiques historiques, La Route intègre à Legazpi (Gipuzkoa) et au Pays de Nay (Béarn, Pyrénées-Atlantiques) la découverte de pratiques vivantes. Le Pays de Nay constitue une étape de la Route du Fer à travers la valorisation de 3 sites : les parcours de découverte de l'ancienne Forge d'Arthez d'Asson et des anciennes Mines de Baburet, et la visite de l'atelier de l'un des derniers fabricants de sonnailles en France (Daban). Ce dispositif transfrontalier s'insère dans une démarche locale préexistante sur le territoire du Pays de Nay. C'est l'initiative de l'association Fer et Savoir-Faire, autour du site de la Forge d'Arthez d'Asson notamment, qui dès les années 90 entraîne la création de l'itinéraire transfrontalier en collaboration avec des partenaires basques, catalans et andorrans. La démarche de La Route est aujourd'hui portée par la Communauté de Communes du Pays de Nay (CCPN) dans le cadre d'un partenariat avec l'association locale.

L'artisanat et l'industrie sidérurgiques ont marqué l'histoire du Pays de Nay. Témoins de ce passé, demeurent aujourd'hui l'entreprise multinationale de fabrication d'hélicoptères (Safran-Turbomeca) et le fabricant de sonnailles Daban. Ce dernier détient un savoir-faire rare (menacé de disparition), spécialement lié aux pratiques pastorales prégnantes dans les territoires environnants.

## LA DYNAMIQUE SOCIALE AUTOUR DU BRANDON/HAR/ HALHAR DE LA SAINT-JEAN

CCPHG - HAUTE-GARONNE

8

Le brandon, Eth har ou halhar en occitan gascon, est une fête populaire des Pyrénées centrales qui se déroule traditionnellement la nuit du 23 au 24 juin, veille de la SaintJean, autour d'un tronc minutieusement ouvragé qui constitue un flambeau géant (de 8 à 12 mètres). En France, cette pratique sociale et festive a lieu dans des villages de la vallée de la Barousse (Hautes-Pyrénées) et du Comminges (Haute-Garonne). Un rituel similaire (falles ou haros) se retrouve en Andorre et dans les vallées pyrénéennes de Catalogne et d'Aragon (Espagne).

La vitalité de la pratique repose sur sa capacité à rassembler les habitants autour du travail collectif de préparation du tronc et de la fête, puis autour de l'événement de la crémation. En Comminges et Barousse, l'organisation du brandon repose essentiellement sur les Comités des fêtes des villages où la pratique a lieu et les employés municipaux, ou encore sur les agents de l'ONF en ce qui concerne l'obtention du tronc en forêt.

La transmission de la pratique (du choix de l'arbre au moment festif) intègre des connaissances et des savoir-faire relatifs à de multiples domaines (la connaissance de la nature environnante, le travail du bois, la fête…). La transmission s'opère ici par deux vecteurs principaux : au sein des corporations (employés municipaux, techniciens de l'ONF) et par les relations intergénérationnelles notamment au sein des comités des fêtes (Heiniger-Castéret, 2019).

L'inscription des Fêtes du feu du solstice dans les Pyrénées sur la Liste représentative du PCI de l'UNESCO en 2015 renforce sa reconnaissance en dehors du territoire de pratique, mais également au sein de la communauté de pratique elle-même. Elle permet aux différents villages (en France, en Espagne et en Andorre) qui pratiquent le brandon de prendre conscience qu'ils font partie d'un tout.

Les Fêtes du feu du solstice dans les Pyrénées sont actuellement l'objet d'un projet de coopération transfrontalière POCTEFA « PROMETHEUS » regroupant des administrations et des institutions de recherche andorranes, catalanes et françaises. Alliant recherche, éducation et divulgation, ce projet aboutit à la création d'outils pédagogiques et de médiation culturelle, dont une mallette pédagogique pour les établissements scolaires ou le musée virtuel Prometheus Museum (https://prometheus.museum).

PROMETHEUS contribue à consolider l'interconnaissance entre les acteurs (de tous ordres) associés à la pratique et leur mise en réseau transfrontalière pour la sauvegarde et la valorisation de la pratique.

## PONTE... NAS ONDAS!

AECT RIO MINHO
GALICIA/NORD PORTUGAL

L'expérience de *Ponte... nas ondas!* (PNO!) (voir http://pontenasondas.org/) a pour objectif de recueillir, faire connaître et sauvegarder le patrimoine culturel commun de la Galice et du Nord du Portugal, en créant des espaces et en organisant des activités pour ces pratiques culturelles et leur transmission aux jeunes générations.

Le projet a débuté en 1995, lorsqu'un groupe d'enseignants de plusieurs écoles primaires et secondaires des deux côtés de la frontière a décidé de travailler ensemble pour sauvegarder, transmettre et fournir des contextes pour préserver la vitalité de la culture patrimoniale de leur région frontalière. Au départ, il s'agissait d'une journée radiophonique transfrontalière « interscolaire » qui, au fil du temps, a introduit des propositions dans lesquelles le patrimoine commun de la Galice et du Portugal a été le contenu essentiel des activités proposées par l'association : concours, jeux traditionnels, festivals de musique et d'oralité, collections de patrimoine immatériel, éditions de livres et de CD, activités interactives, etc.

Progressivement, un modèle efficace a été consolidé, dans lequel les porteurs du PCI et les communautés scolaires ont participé ensemble à des méthodologies innovantes pour sauvegarder le PCI de la frontière commune pour les générations futures. De *Ponte... nas ondas!* est née, en 2005, la candidature du patrimoine immatériel gallego-portugais aux Chefsd'œuvre de l'UNESCO, première candidature transnationale promue par des écoles des deux pays, et présentée par l'Espagne et le Portugal. Ce processus complexe et f inancièrement ambitieux a renforcé la prise de conscience dans l'Eurorégion GaliceNord Portugal de l'existence d'un patrimoine commun entre les deux communautés, porteuses de manifestations et d'expressions communes malgré la division politique.

La transmission aux nouvelles générations par le biais de programmes radio et vidéo réalisés par les jeunes, la participation enthousiaste de cette tranche d'âge aux activités d'identification et de collecte d'éléments du patrimoine dans les différents concours proposés, leur participation aux journées de jeux traditionnels : il s'agit d'activités dont le PCI a été le contenu prioritaire, qui constitue l'objectif principal de *Ponte... nas ondas!* au long de ses 27 années d'activités.

La numérisation de toute la production réalisée a permis de diffuser le travail réalisé par les centres éducatifs, ce qui a favorisé la participation. Les programmes produits sont accessibles sur le site www.pontenasondas.org.

## 5.3. 9 SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA VALORISATION DU PCI EN DEHORS DES TERRITOIRES DES PARTENAIRES

Flasher le code pour consulter la carte interactive des 9 solutions innovantes en dehors des territoires des partenaires ou rendez-vous sur **http://u.osmfr.org/m/683355/**

### CARTE DES 9 SOLUTIONS INNOVANTES

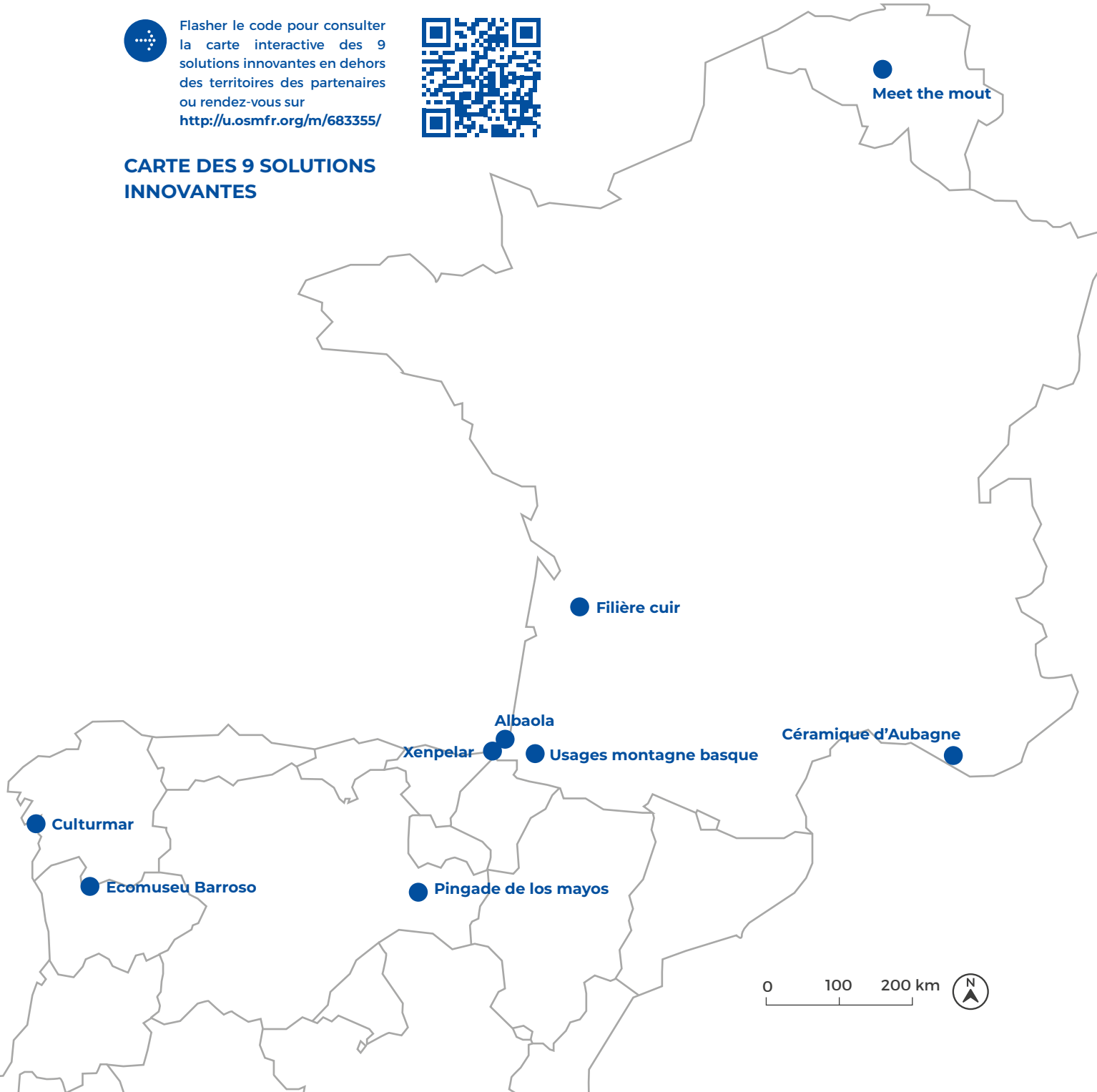

## LA STRATÉGIE FILIÈRE CUIR LUXE TEXTILE ET MÉTIERS D'ART

RÉGION NOUVELLE- AQUITAINE
FRANCE

La filière Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art est une filière prioritaire de la politique d'accompagnement des entreprises de la Région Nouvelle-Aquitaine qui englobe : les métiers du cuir (tannerie, ganterie, maroquinerie, sellerie, chaussure) ; le textile, la mode et l'ameublement (tapisserie, laine, feutre, textile chaussant, textile technique ; et autres matériaux et domaines (porcelaine, céramique, métal, verre, cristal, papier, graphisme, impression). La filière regroupe des entreprises unipersonnelles et artisanales, ainsi que des entreprises industrielles de grande taille et reconnues (comme Porcelaine Bernardaud, Sellerie Lim Group ou Ganterie Agnelle). Au total, plus de 1000 entreprises et partenaires sont inclus dans la stratégie régionale.

La Région, en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Nouvelle-Aquitaine, a établi une feuille de route pour la filière sur la période 2020-2022. La définition de cette stratégie est le résultat d'un processus de concertation mis en place notamment lors des Rendez-vous des savoir-faire d'excellence. La feuille de route est portée par les services de la Région à travers l'Unité Filière Cuir Luxe Textile et Métiers d'Art. Il s'agit par ailleurs d'une démarche transversale qui concerne plusieurs services régionaux (formation, tourisme, international, patrimoine...). Elle est mise en œuvre au niveau territorial par les agences départementales de la CMA et de la CCI.

La stratégie compte également avec des partenaires clés pour le développement des actions, tels que l'Institut National des Métiers d'Art (INMA), le Syndicat professionnel des métiers d'art - Ateliers d'Art de France, ou le Comité Régional du Tourisme (CRT NA).

La feuille de route harmonise des actions mises en place au préalable dans chaque Région avant leur fusion et la création de la Région Nouvelle-Aquitaine (en janvier 2016), et en conçoit également de nouvelles. Les actions de la stratégie contribuent notamment à la mise en réseau des acteurs de la filière et à la création de partenariats à niveau régional, mais aussi national ou européen ; au renforcement de la capacité d'innovation des entreprises et de leurs compétences pour la transformation numérique ; à la transmission des savoirfaire et à l'adaptation de l'offre de formation professionnelle aux besoins de la filière, avec une attention particulière pour les métiers en disparition ; à la valorisation touristique des ateliers artisanaux, spécialement dans les territoires ruraux ; à la reconnaissance et visibilité des savoir-faire par le développement de la labellisation des entreprises et leur participation aux grands salons de prestige ; et à l'ouverture des entreprises vers de nouveaux marchés, au niveau européen notamment.

## MEET THE MOUT, LA SCHAAP PARADE

BELGIQUE

La coopérative de La Ferme du Chant des Cailles est axée sur l'économie rurale et circulaire en tant qu'outil économique créé par trois pôles professionnels : élevage, horticulture et aromatique.

Ce groupe a organisé une activité axée sur la diffusion et la valorisation de la tradition de la transhumance, dans le but de sensibiliser les habitants des zones urbaines au métier de berger et aux bienfaits de l'élevage local, notamment d'une espèce de mouton élevée dans leur ferme près de Bruxelles.

L'activité vise à faire découvrir le pastoralisme aux enfants ainsi que les avantages qu'il a eu pour la société à travers l'histoire.

Pour ce faire, ils organisent une promenade avec un troupeau dans les rues de Bruxelles jusqu'à un parc où sont organisées des activités festives pour les familles : de la musique, des animations pour enfants et, bien sûr, des ateliers informatifs sur le pastoralisme et la transhumance.

## LA PINGADA DE LOS MAYOS ET LA PINOCHADA

VINUESA, SORIA - ESPAGNE

La valorisation des pratiques repose ici sur la communauté ou village de Vinuesa en soi, qui trouve dans les fêtes de « *La Pingada de los mayos* » et « *La Pinochada* » un acte symbolique de reconnaissance, d'identité et de revendication de ses métiers traditionnels.

Les festivités s'appuient sur l'action institutionnelle de la Mairie, notamment par son soutien financier et logistique, du curé et de deux principaux acteurs sociaux : la confrérie de *Nuestra Señora del Pino*, composée d'hommes mariés, et la confrérie de Señor San Roque, composée d'hommes célibataires.

Les confréries sont responsables du pingado de los mayos (« le levé des mâts »), des processions et des célébrations. En outre, au sein de chacun de ces groupes, il y a des individus qui, selon les fonctions qu'ils occupent - majordomes, capitaines, enseignes et sergents – sont des acteurs protagonistes des festivités publiques et sont particulièrement impliqués dans le bon déroulement de tous les événements, jouant des rôles de premier plan à fort contenu militaire.

D'autre part, le village de Vinuesa est en lui-même un acteur principal des festivités, à travers ses groupes de jeunes (*peñas*), ses compétitions de sports locaux et particulièrement ses femmes, principales protagonistes de la Pinochada, une bataille sans effusion de sang qui recrée un conflit entre les villages voisins de Vinuesa et de Covaleda.

Aussi bien le *Pingado de los mayos* que la célébration de la *Pinochada* sont deux manifestations d'un patrimoine immatériel ancien, avec la présence d'éléments ou de composants partagés par d'autres villages voisins. Pour ces villages, la forêt, le pastoralisme et les usages afférents (el monte) sont une référence fondamentale de leur existence et de leur vie en communauté. Vinuesa s'est cependant révélé être un lieu singulier en sortant les pingados du contexte printanier et les amenant au mois d'août, ce qui constitue un élément différenciateur.

## LE PROGRAMME DE VALORISATION DES MÉTIERS DE LA CÉRAMIQUE D'AUBAGNE : CÉRAMISTES ET SANTONNIERS

BOUCHES-DU-RHÔNE - FRANCE

L'objectif de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile en collaboration avec *l'Association des céramistes et santonniers du Pays d'Aubagne* est de promouvoir et de valoriser les métiers de céramistes et santonniers d'Aubagne et de son agglomération. Cela répond à la grande tradition potière et de création des santons de la région.

Aubagne, avec Marseille et Aix-en-Provence, est le bassin patrimonial des santons en Provence. Cette tradition est renforcée par la diversité des ateliers de la ville d'Aubagne et de ses environs. Certains se consacrent exclusivement à la céramique, d'autres aux santons et d'autres encore combinent les deux produits.

Afin de promouvoir ces métiers et de les valoriser culturellement, socialement, mais aussi économiquement, comme moyen de promotion de la ville et de la région à l'étranger, et comme moteur économique local, une série d'actions ont été menées. Certaines ont été initiées il y a plusieurs décennies, et d'autres mises en œuvre plus récemment. Certaines de ces actions ont une plus longue tradition et sont plus consolidées, d'autres sont plus récentes mais ont d'importantes répercussions, et d'autres sont en cours de gestation. Elles ont toutes un seul objectif : valoriser les métiers liés au territoire et à ses habitants.

Les principales actions mises en œuvre sont les marchés d'été et d'hiver d'Aubagne et de l'Étoile dédiés à la céramique et aux santons ; les biennales Argilla et de l'Art santonnier ; la Cité de l'Art santonnier Thérèse Neveu (espace muséal permanent au sein d'un ancien atelier) ; le Village des santons (recréation d'un village traditionnel provençal habité par des santons) ; l'espace Argilla (espace multifonctionnel hébergeant des expositions de céramistes, un magasin et un bar-restaurant).

En outre, la mairie d'Aubagne travaille actuellement pour la mise en œuvre de trois projets : l'inscription de l'art santonnier sur la Liste représentative du PCI de l'UNESCO, la création d'un musée de la céramique et la création d'une formation sous la tutelle des compagnons.

## ECOMUSEU DE BARROSO

PORTUGAL

L'Écomusée de Barroso est un musée de territoire qui représente et renforce l'identité dans une relation constante avec la population locale. Il est le porteur de la mémoire collective d'une communauté caractérisée par un patrimoine diversifié et un imaginaire collectif distinctif.

Il est situé sur le plateau de Barroso, entre les montagnes Gerês, Bornes, Larouco et Cabreira, dans une région où les gens conservent des pratiques séculaires liées à la terre et aux animaux, avec des savoir-faire, des regroupements festifs et des rituels uniques.

L'Écomusée est constitué d'un complexe muséal polynucléaire avec neuf structures qui abordent les thèmes du patrimoine matériel et immatériel, industriel et naturel. Les coutumes liées à la terre et au travail, à l'organisation sociale coopérative du pastoralisme et aux composantes du paysage de la moyenne montagne et des plateaux constituent une dimension forte de l'écomusée.

Dans le domaine du patrimoine culturel immatériel, l'activité de l'écomusée se concentre sur l'inventaire, l'étude et la promotion des manifestations présentes et pratiquées dans la région de Barroso, dont certaines sont des expressions uniques de l'identité du territoire, comme les *Chegas* de Bois, les *Vezeiras de Fafião* et le *Congresso de Medicina Popular*.

## XENPELAR, CENTRO DE DOCUMENTACIÓN DEL BERTSOLARISMO

GIPUZKOA - ESPAGNE

Le centre de documentation *Xenpelar* répond à une structure en forme d'araignée : il est alimenté par toutes les sections de l'association *Bertsozale Elkartea* (amis du bertsolarisme) et, à son tour, il sert de support à différentes actions de sauvegarde, de diffusion et de promotion du bertsolarisme / *bertsolaritza* (art du chant improvisé en basque à cappella) (https://bdb.bertsozale. eus/es/info/7-xenpelar-dokumentaziozentroa).

Outre la collecte, l'organisation et la diffusion du patrimoine du bertsolarisme, le centre répond aux besoins de documentation de l'association Bertsozale Elkartea. Il offre également un service public aux chercheurs et à toute personne s'intéressant au bertsolarisme ou souhaitant consulter ses collections ou accéder à l'information disponible. En plus des enregistrements et des bertsos, le centre dispose d'une bibliothèque et d'une photothèque, ainsi que d'une base de données contenant des archives historiques, de presse et de représentations. Il abrite également une base de données sur l'improvisation mondiale : www.argodat.com.

D'une part, le centre recueille et diffuse les différentes lignes d'action (programmes, projets, activités de diffusion ou éducatives, etc.). d'importantes sources de documentation historique (des feuilles de bertso ou Bertso paperak, des livres, des enregistrements, etc.). Le fond est constamment mis à jour.

D'autre part, il s'agit d'un dispositif de documentation aussi bien pour le travail appliqué de *Mintzola Ahozko Lantegia* (laboratoire d'oralité Mintzola) que pour la recherche sur le bertsolarisme, qui peut être consulté à l'adresse suivante : https://www.mintzola.eus/es/bertsolaritzaren-ikertegia.

Le centre offre un service public de consultation sur place (en raison de la fragilité de certains documents) ou sous forme numérique (de nombreux fonds sont déjà numérisés). La documentation qu'il héberge est très variée. Par exemple, il contient plus de 3 000 biographies de personnalités clés du bertsolarisme. D'autre part, 15 % des performances sont enregistrées afin de disposer d'un échantillon représentatif de l'art improvisé, ce qui représente plus de 20 000 enregistrements conservés au sein du centre de documentation, ainsi que d'innombrables photographies. On y trouve également plus de 27 000 exercices de bertsos improvisés, des données provenant d'ateliers ou d'écoles d'improvisation, etc. On peut aussi accéder à une importante sélection d'articles de presse, d'affiches, de dépliants, etc. ; ou encore à des publications spécialisées, des livres, des disques et des ouvrages scientifiques. Le dispositif identifie et géolocalise les expressions interculturelles. Enfin, il abrite les archives d'associations liées au bertsolarisme et des fonds privés cédés. Le quotidien du bertsolarisme, l'agenda des représentations, est également présent à Xenpelar.

Xenpelar a été créé par l'association Bertsozale Elkartea en 1991, dans le but de promouvoir la recherche. La collection du Xenpelar Dokumentazio Zentroa réunit, principalement, le patrimoine du bertsolarisme généré à partir des années 80, bien qu'elle contienne également d'importantes sources de documentation historique (des feuilles de bertso ou Bertso paperak, des livres, des enregistrements, etc.). Le fond est constamment mis à jour.

## ALBAOLA, LA FAKTORIA MARÍTIMA VASCA

**PASAIA, GIPUZKOA - ESPAGNE**

Le musée vivant « *Albaola* » occupe un ancien chantier naval à Pasaia San Pedro (Gipuzkoa), port baleinier historique d'où partaient les grandes expéditions vers TerreNeuve. L'association en charge du site œuvre pour la récupération du patrimoine maritime. Soutenu par l'UNESCO, Albaola héberge trois espaces différenciés qui fonctionnent de manière complémentaire : un espace muséographique dédié à la tradition maritime basque, un atelier de construction d'une réplique du Baleinier San Juan et l'Ecole Internationale de Charpenterie de Marine Lance Lee. A cela s'ajoute une multiplicité d'actions pour la sensibilisation et la participation : un atelier de modélisme naval, un atelier de reconstruction d'embarcations, une école de navigation (ouverture prochaine), des activités pour le public scolaires, le Théâtre de la mer. Le site compte en outre avec un groupe de bénévoles, et avec de nombreux donateurs et parrains (à travers le parrainage de pièces du baleinier San Juan).

Le chantier du San Juan, baleinier basque du XVI$^{ème}$ siècle dont l'épave a été retrouvée dans les années 70 à Red Bay (Canada), a comme principal objectif la récupération de techniques de l'artisanat maritime.

Il s'agit également d'un outil de médiation : les visiteurs d'Albaola découvrent en direct le travail des artisans du chantier. La construction de la réplique reprend les plans et les techniques du bateau original, à partir des résultats de recherche de l'équipe canadienne Parks Canada. En plus des techniques, la reconstruction a recours aux matériaux d'origine et s'approvisionne en matières premières sur un rayon de proximité (des mâts de la forêt d'Iraty, en Navarre, ou du goudron de Quintanar de la Sierra, à Burgos).

La formation professionnelle en charpenterie de marine est basée sur une approche innovatrice en Europe (méthode Lance Lee). L'école adopte un système pédagogique expérientiel en interaction avec le chantier : les apprentis participent au chantier, les artisans sont aussi des formateurs. Elle intègre également l'apprentissage d'autres métiers artisanaux (sciage, travaux forestiers, travail du chanvre, etc.). La formation est gratuite pour les apprentis, de multiples nationalités, qui en contrepartie participe au fonctionnement général du site (accueil du public, maintenance des installations).

L'association Albaola développe également le travail en réseau, du niveau local à l'international, notamment à travers le « Réseau San Juan » qui regroupe les fournisseurs de matières premières et des entités partenaires (d'autres musées ou équipements culturels), mais encore avec la Région Nouvelle-Aquitaine (France), le Canada ou l'UNESCO.

## LE DISPOSITIF DE MÉDIATION SUR LES USAGES DE LA MONTAGNE AU PAYS BASQUE

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - FRANCE

L'Association des Commissions Syndicales Basques (EHMEB) et la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) portent depuis plusieurs années un dispositif de médiation sur les usages de la montagne. Cette démarche répond, d'une part, au constat d'une méconnaissance de la montagne et des activités qui s'y déroulent et, de l'autre, d'une fréquentation accrue de ces espaces. Il s'agit de sensibiliser les visiteurs (touristes ou locaux) sur les conduites adéquates à tenir lorsque des usages traditionnels de montagne et de pratiques touristiques et de loisirs coexistent sur un même espace. Il est recommandé, par exemple, de ne pas sortir des sentiers ou de ne pas toucher le bétail.

Une première phase du projet est développée dans les années 2010 à partir du Guide de bonnes pratiques de la montagne basque, édité sous forme d'une BD recueillant des fiches pratiques qui expliquent quelle conduite est préférable dans telle situation. Ce guide a été décliné en différents supports de communication (dépliants, panneaux signalétiques, stands, vidéos…). Le dispositif est en cours d'actualisation depuis 2020 grâce au développement d'une nouvelle campagne de communication (« Montagne… respect ! »), au déploiement de médiateurs sur les lieux les plus fréquentés, et à la création d'outils réglementaires communs pour les gestionnaires de terrains face aux incivilités.

Ces actions sont issues d'une démarche de concertation, initiée en 2002 autour des problématiques liées au multi-usage en

montagne, réunissant de multiples acteurs (collectivités territoriales, élus, gestionnaires d'estives, éleveurs, bergers, forestiers, chasseurs, professionnels du tourisme, naturalistes, chercheurs…).

Il s'ensuit l'adoption d'une Charte de développement durable et la mise en œuvre d'un programme Leader en 2007, puis la préfiguration du Parc Naturel Régional de la Montagne Basque (en cours). Tout cela participe d'une dynamique territoriale autour de la montagne au Pays Basque qui se déploie à plusieurs échelles.

En plus des initiatives portées au niveau de la CAPB et de l'EHMEB, les communes et les gestionnaires d'estives s'engagent de plus en plus dans le développement, à leurs échelles, d'actions complémentaires portées sur la cohabitation des usages en montagne.

## LA FEDERACIÓN GALEGA POR LA CULTURA MARÍTIMA Y FLUVIAL "CULTURMAR"

EURORÉGION GALICE NORD DU PORTUGAL

La Fédération Galicienne pour la Culture Maritime et Fluviale (*Culturmar*) est née en 1993 suite à un rassemblement de bateaux traditionnels organisée à Ribeira (La Corogne), dans le but de défendre, diffuser et promouvoir le patrimoine maritime de Galice (et a ensuite inclus le patrimoine fluvial). La Fédération est actuellement composée de 43 collectifs, dont des associations sportives, culturelles, d'habitants et ethnographiques. L'échange d'expériences avec d'autres territoires européens pour le traitement la conception d'actions pour la récupération du patrimoine maritime, et sa valorisation culturelle et économique, ont été essentiels pour définir la voie à suivre par *Culturmar*. Les déplacements continus de la Fédération vers d'autres territoires européens, notamment en France, ont permis non seulement de représenter le caractère unique et la richesse du patrimoine maritime de la Galice, mais aussi d'apprendre d'autres expériences et de renforcer le caractère unique de *Culturmar*.

L'une des principales singularités de *Culturmar* réside dans le fait que les associations qui la composent forment un réseau de bénévoles qui travaillent pour la défense du patrimoine maritime et fluvial galicien, raison pour laquelle la Fédération Galicienne de la Culture Maritime et Fluviale est inscrite au registre des associations du bénévolat galicien. Les éditions successives du rassemblement, devenu annuel, ont permis une augmentation continue du nombre d'associations, de projets de récupération de bateaux traditionnels, et de publications et revues sur la culture maritime.

Au niveau européen, la présence de Culturmar est fondamentalement marquée par l'importance de cette rencontre, qui est une vitrine de la richesse du patrimoine galicien. Grâce à ce travail, la culture maritime et fluviale a été invitée d'honneur du festival de Douarnenez (en 2000) et du festival de Brest (en 2008), deux événements européens autour des bateaux traditionnels. À la suite de cette trajectoire, en 2009, l'European Maritime Heritage (EMH) a invité *Culturmar* à rejoindre l'association, qui l'a adhérée en mai 2009. Et en septembre 2010, lors du 7ème Congrès de l'EMH, elle a été nommée membre de son comité exécutif, tout en faisant partie des commissions culture et sécurité.

## 5.4. SOLUTIONS INNOVANTES : 6 AXES POUR LA VALORISATION DU PCI

L'étude des 18 bonnes pratiques présentées ci-dessus permet de mettre en lumière « ce qui fait bonne pratique », et de dégager des orientations pour la valorisation du PCI en garantissant sa transmission et sa viabilité. Ces orientations ou « solutions innovantes » sont ici présentées autour de 6 axes et illustrées par des exemples.

### 6 AXES INNOVANTS POUR LA VALORISATION DU PCI

- Dynamiques sociales
- Documentation et recherche
- Transmission et médiation
- Soutien et accompagnement
- Réseaux et gouvernance
- Diversité

| DYNAMIQUES SOCIALES | DOCUMENTATION | TRANSMISSION ET MÉDIATION | SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT | RÉSEAUX ET GOUVERNANCE |
|---|---|---|---|---|
| **Des dynamiques capables de créer du lien et de transmettre le PCI** | **Des dispositifs en interaction avec les porteurs du PCI** | **Des dispositifs intégrateurs, accessibles, participatifs et expérientiels** | **Des dispositifs destinés aux praticiens, associations et secteurs d'activité** | **Des dispositifs inclusifs, intersectoriels et interterritoriaux** |
| Générées par les communautés de pratiques | Accessibles aux / alimentés par les communautés de pratiques | Combinant des processus formels et informels, impliquant les communautés de pratiques | Soutien technique et financier pour sauvegarder, transmettre et valoriser | Participation des praticiens et des acteurs clés dans la gouvernance |
| Générées par un territoire en résonance avec son identité culturelle | Intégrant des pratiques ordinaires, rares ou menacées | Reposant sur la participation active des apprenants / du public | Structuration des filières économiques et culturelles locales | Pilotage par les entités publiques territoriales |
| Fédération, participation et implication des populations locales | Tenant compte de la diversité culturelle | Accessibles à tous et sur l'ensemble du territoire (voire mobiles) | Mise en réseaux des acteurs | Mise en réseau des acteurs du PCI (au sein du même domaine / entre domaines) |
| Interaction entre différentes pratiques du PCI | Vecteurs d'une identité culturelle dans laquelle les habitants se reconnaissent | Permettant la médiation touristique pour faire découvrir le territoire | | Sur des périmètres géographiques variables, voire transfrontaliers |

**DIVERSITÉ**

**Des dispositifs assurant la mixité et la complémentarité des actions de sauvegarde-valorisation**

| | | |
|---|---|---|
| Des dispositifs multimodaux : portés par des communautés de pratiques, des associations, des administrations, des équipements culturels, etc. ; ou une combinaison de ceux-ci. | Combinant une variété de pratiques (danse, gastronomie, artisanat, chants, fêtes, jeux, pratiques agricoles, pêche, expressions linguistiques…). | Combinant une variété de champs d'actions (pédagogie, développement économique, recherche, musées, tourisme, entreprises artisanales, secteur agroalimentaire, approches numériques…). |

## DYNAMIQUES SOCIALES

Des dynamiques sociales capables de créer du lien et de transmettre le PCI par elles-mêmes :

- Des dynamiques sociales :

  - générées par les communautés de pratiques ;

  - générées par un territoire en résonance avec l'identité culturelle de celui-ci, généralement autour de manifestations populaires et festives associées à la musique, à la danse, au théâtre, ou encore à la gastronomie.
- Des dynamiques intégratrices qui :

  - fédèrent les populations locales dans toute leur diversité (y compris les jeunes générations, les femmes ou les résidents temporaires) ;

  - entraînent leur participation aux manifestations du PCI, voire leur engagement dans des tâches préparatoires et organisationnelles.
- Des dynamiques des communautés de pratiques qui agrègent et génèrent des interactions entre pratiques du PCI de différentes natures.

**Cas pratiques : dynamiques sociales des communautés de pratiques**

Le *brandon*, « *eth har* » ou « *halhar* » en occitan gascon, est une fête populaire des Pyrénées centrales qui se déroule traditionnellement la nuit du 23 au 24 juin autour d'un tronc minutieusement ouvragé qui constitue un flambeau géant (de 8 à 12 mètres de haut). En France, cette pratique sociale et festive a lieu principalement dans des villages de la Vallée de la Barousse (Hautes-Pyrénées) et du Comminges (HauteGaronne). Le brandon est doté d'un sens fort pour la communauté de praticiens et les habitants des villages (qui se retrouvent souvent confondus). Par l'attachement que la pratique réveille chez eux, elle renforce les liens sociaux et constitue un vecteur de l'identité culturelle du territoire. Cette fête constitue un moment de convivialité partagé par les habitants de tous âges. Elle compte avec des vecteurs de transmission informelle toujours solides : moyennant les relations intergénérationnelles au sein des villages. Au travers des comités des fêtes, les habitants participent à l'organisation de la fête et à la préparation du tronc. Les élus locaux sont généralement très impliqués dans l'organisation des brandons.

Il est important de noter que certains villages qui n'ont plus de fêtes patronales, organisent toujours le brandon. Cette festivité agrège des pratiques de natures diverses, de la préparation du flambeau (la connaissance de la forêt pour le choix du tronc, les savoirfaire artisanaux pour le travail d'écorçage et de fendage du brandon) au moment de la célébration (la fête commence par un moment collectif, apéritif ou repas communal, puis la crémation s'accompagne d'une animation musicale).

Par ailleurs, portés par la volonté de faire connaître leur pratique, les porteurs de la fête ont impulsé le montage du projet de coopération transfrontalière « Prometheus » (Interreg POCTEFA) entre des partenaires français, andorrans et catalans.

La fête de *Nuestra Señora de las Nieves* se célèbre du 4 au 6 août à Las Machorras (Espagne), village situé au sein des *Cuatro Ríos Pasiegos*, terroir montagneux au nord de la province de Burgos, à la frontière avec la Cantabrie, avec qui il partage la culture « *pasiega* ». Cette culture, longtemps méprisée, est associée aux pratiques pastorales et transhumantes qui ont façonné le paysage singulier de ce territoire. La procession de las Nieves est l'exaltation d'une identité et d'un mode de vie pastoraux. La forte participation des habitants à l'organisation de cette fête contribue à l'affirmation de son rôle central dans la culture de la communauté pasiega. Les habitants participent aux préparatifs, aux répétitions ainsi qu'à l'élaboration des versets récités par les personnages principaux, interprétés également par des villageois. La participation des enfants, perçue comme un rite de passage intra-communautaire, entraîne l'implication enthousiaste des familles. C'est aussi le fort engagement de la « Junta Vecinal Administrativa » (entité publique administrative) de Las Machorras qui assure la pérennité de l'événement. Pour son financement, elle reçoit des dons de particuliers et d'entreprises locales.

De plus, l'organisation de la fête compte avec la participation de résidents temporaires, comme les fonctionnaires ou médecins mutés sur le territoire, ou les familles basques et madrilènes propriétaires de résidences secondaires et organisées au sein de l'association TRUSILURI. La fête de las Nieves est l'objet d'une reconnaissance accrue dans les dernières années et attire de nombreux visiteurs, curieux de découvrir cette modeste contrée montagneuse.

La dynamique inhérente à la festivité et à la culture pasiega entraîne par ailleurs d'autres initiatives locales, autour du secteur agroalimentaire (production laitière ou apiculture) et du tourisme de montagne, ou encore des projets pédagogiques ou culturels, et notamment la création du Musée ethnographique « *Cuatro Ríos Pasiegos* ».

**Exemples de dynamiques sociales :**

- La dynamique sociale autour du brandon/har/halhar de la Saint-Jean (Haute-Garonne / Hautes-Pyrénées, France)
- La dinámica social en torno a la fiesta de Nuestra Señora de la Nieves (Burgos, Espagne)
- La dinámica social en torno a la pingada de los mayos y la Pinochada (Soria, Espagne)
- La dynamique sociale du chant polyphonique en Béarn (Pyrénées-Atlantiques, France)
- O Nucleo promotor Auto da Floripes (Viana do Castelo, Portugal)
- Le groupe de formateurs de Dances d'Alcalá de la Selva (Teruel, Espagne)

## DOCUMENTATION ET RECHERCHE

Des dispositifs de documentation et de recherche en interaction avec les communautés porteuses du PCI :

- Des dispositifs documentaires accessibles aux communautés de pratiques :

  - dont les fonds sont employés par elles pour la mise en œuvre de leurs activités de sauvegarde, transmission et valorisation du PCI (représentations, événements, actions éducatives, expositions, etc.) ;

  - tout en contribuant à l'expertise ainsi qu'à la divulgation et à la médiation culturelles, auprès des habitants du territoire comme à une échelle plus vaste : nationale et internationale.
- Des dispositifs documentaires alimentés par les actions des communautés de pratiques, voire dont la création est impulsée par elles, et hébergeant des ressources variées.
- Des dispositifs :

  - donnant accès à des données concernant des pratiques ordinaires, relevant du domaine privé, rares ou menacées ;

  - tenant compte de la diversité culturelle existant au sein des communautés de pratique et des spécificités locales.
- Des dispositifs :

  - vecteurs d'une identité culturelle dans laquelle les habitants se reconnaissent ;

  - capables de mobiliser des réseaux de bénévoles (praticiens ou non) en les associant aussi bien aux processus de collectage qu'aux démarches de diffusion.

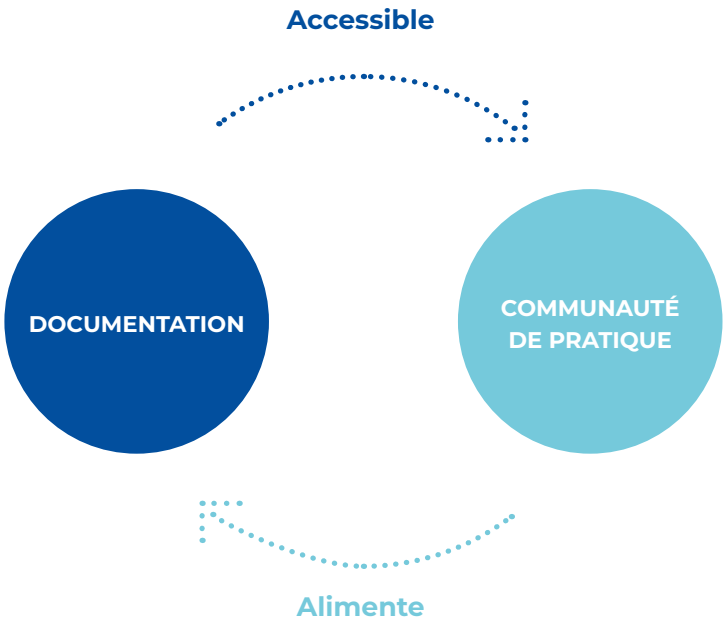

**Cas pratiques : dispositifs pour la documentation et/ou la recherche**

*Xenpelar* (Pasaia-Gipuzkoa, Espagne) est un centre de documentation sur le bertsolarisme créé par l'association de chanteurs-improvisateurs *Bertsozale Elkartea* afin de favoriser la recherche sur cette pratique orale. *Xenpelar* répond à un fonctionnement « en toile d'araignée », dans le sens où le dispositif se nourrit des actions menées par les différentes sections qui composent l'association (transmission, diffusion, recherche, communication) et, en même temps, il sert de support à ses différentes activités. Le fond documentaire de *Xenpelar* héberge des supports d'une grande diversité (papier, numérique, audio, vidéo, articles de presse, affiches, archives d'associations, publications scientifiques, agenda des représentations, etc.), ainsi que des matériaux pédagogiques ou des exercices de bertsos mis à disposition des enseignants (aussi bien dans les écoles de bertso que dans les établissements scolaires). En accord avec les principes portés par l'association, le centre permet le dialogue avec le présent et l'actualisation constante de la pratique par l'expérimentation. *Bertsozale Elkartea* et *Xenpelar* contribuent ainsi à la gestion de la fragilité et de la vulnérabilité du PCI dans un domaine tel que la tradition orale, dont la transmission s'opère fréquemment dans des sphères privées.

La fédération *Culturmar* regroupe des associations sportives, culturelles, ethnographiques et de voisins, dans le but de préserver et de promouvoir les savoirs de la culture maritime et fluviale commune à la Galice (Espagne) et au Nord du Portugal. Depuis 1993, elle organise un rassemblement annuel de bateaux traditionnels qui, au long des années, a entraîné un foisonnement de projets de récupération d'embarcations et le développement de publications et de revues sur la culture maritime. Ses actions ont permis de valoriser des traditions spécifiques de communautés maritimes et fluviales locales, mais également de récupérer certains métiers. L'organisation d'expositions et de rencontres sur l'ensemble de l'eurorégion Galice-Nord du Portugal renforce l'identification des populations locales envers la culture maritime et fluviale du territoire. En outre, les associations membres de *Culturmar* constituent un large réseau de bénévoles locaux, qui canalisent la collecte et la diffusion. La fédération est, d'autre part, partie prenante de réseaux européens [cf. axe Réseaux et Gouvernance] et contribue ainsi à la projection du patrimoine maritime et fluvial du territoire à l'international.

**Exemples de dispositifs pour la documentation et/ou la recherche :**

- Xenpelar - Centro de documentación del bertsolarismo (Gipuzkoa, Espagne)
- Culturmar (Galicia, Espagne)
- Museu de la Pesca de Palamós i l'Espai del Peix (Gérone, Espagne)

## TRANSMISSION ET MÉDIATION

Des dispositifs de transmission et de médiation intégrateurs, accessibles, participatifs et expérientiels :

- Des dispositifs de transmission combinant :
  - des processus informels (tels que la transmission par immersion ou imitation au sein des communautés de pratiques)
  - et formels (comme les écoles et conservatoire de danses et musiques traditionnelles ou les centres de formation professionnelle des artisans), ces derniers venant appuyer ou compléter les premiers.
- Des dispositifs de transmission et/ou de médiation :
  - intégrateurs : qui impliquent les communautés de pratique dans les processus de transmission ou de médiation.
  - participatifs et expérientiels : qui reposent sur la participation active des apprenants ou des publics à travers la pratique ou l'expérience.
- Des dispositifs de médiation culturelle et touristique :
  - pour mieux connaître le PCI du territoire,
  - et pour mieux le faire découvrir.
- Des équipements accessibles ou mobiles,
  - qui permettent l'accès à la transmission et à la médiation à tous les habitants et sur l'ensemble du territoire ;
  - intègrent des formats numériques s'adressant à un large public.

**Cas pratiques : dispositifs pour la transmission et/ou la médiation.**

Le Museu de la Pesca de Palamós (GironaCatalunya, Espagne) se compose de divers espaces aménagés pour une visite didactique et interactive permettant de découvrir pleinement le monde de la pêche : les processus de commercialisation des produits de la pêche, les embarcations, les techniques et les lieux de pêche, la législation, l'organisation des pêcheurs en confréries, ainsi que la cuisine du poisson. La possibilité pour les visiteurs d'assister en direct à la vente aux enchères de poisson donne lieu à une expérience immersive. Intégré dans le musée, *l'Espai del Peix* offre une expérience participative : le visiteur découvre la cuisine du poisson à travers une démonstration et la dégustation de plats allant de mets traditionnels à des recettes des plus innovantes. Par ailleurs, le musée met diverses ressources pédagogiques à disposition des enseignants de la maternelle au secondaire : une mallette pédagogique disponible en ligne, ainsi que diverses activités basées sur une approche expérientielle (des visites guidées, des ateliers participatifs, des dégustations, etc.). Des ateliers en dehors du cadre scolaire sont aussi proposés. L'établissement porte également un programme d'orientation, sensibilisation et formation destiné, à la fois, aux jeunes qui veulent devenir pêcheurs et aux professionnels actifs, avec une attention particulière pour l'intégration des femmes dans le monde de la pêche. Depuis 27 ans, le projet de radio scolaire *Ponte nas... ondas!* a permis d'introduire le PCI, et plus particulièrement le PCI gallego-portugais, dans les salles de classe d'établissements répartis sur le territoire de l'Eurorégion Galice (Espagne) - Nord du Portugal. Il s'agit d'une démarche dans laquelle les enseignants,

les élèves et leurs familles sont fortement impliqués. En outre, la participation des porteurs de pratiques aux activités de *Ponte...nas ondas !* (émissions de radio et de télévision, festivals de l'oralité, concours de recueil d'expressions du PCI, etc.) est constante. De nombreuses associations œuvrant pour la préservation de différentes expressions du PCI, ainsi que des artistes (musiciens, narrateurs, etc.), collaborent avec le projet. Toute la production réalisée au fil des années a été numérisée et partagée sur internet afin de diffuser le travail accompli par les centres éducatifs.

*Albaola - La Factoría Marítima Vasca* (Pasaia-Gipuzkoa, Espagne) est un musée-atelier dédié à la technologie maritime artisanale, et au patrimoine maritime basque en général. Le site héberge, en même temps, un espace muséographique, un chantier pour la construction d'une réplique d'un baleinier du XVI$^{ème}$ siècle, et un centre de formation professionnelle en charpenterie de marine. Albaola repose sur un fonctionnement circulaire, les actions de récupération, préservation, transmission et médiation patrimoniales sont en interaction continue : les ouvriers du chantier sont aussi enseignants du centre de formation ; les apprenants participent à l'accueil du public ; les visiteurs sont spectateurs de la reconstruction du baleinier en direct. Le musée compte par ailleurs avec un site internet très riche, permettant aux internautes d'accéder à de nombreuses informations concernant le Baleinier San Juan, sa reconstruction et les savoir-faire maritimes artisanaux. Le projet Landarte (Navarre, Espagne) se déroule chaque année dans différentes localités rurales navarraises afin de promouvoir les interactions entre la culture traditionnelle de ces villages et des artistes ou créateurs contemporains. Landarte a lieu dans des localités touchées par le vieillissement et un dépeuplement croissant, où les contacts intergénérationnels intermittents rendent la transmission des connaissances et des techniques traditionnelles très difficile. L'édition 2017 s'est tenue, entre autres, dans la commune de Sesma avec pour thématique l'artisanat du sparte ou alfa, et a compté avec la participation de Mari Jose Rekalde, artiste contemporaine de sculptures textiles. Le projet a mobilisé des artisans (retraités) du sparte et les habitants de la commune, notamment les enfants et le collectif de femmes maghrébines résidentes à Sesma. Il a ainsi permis d'établir un contact, dont les conséquences continuent de se ressentir, entre les artisans et les générations qui ne connaissaient pas l'importance du sparte à Sesma dans la première moitié du XX$^{ème}$ siècle.

**Exemples de dispositifs pour la transmission et/ou la médiation :**

- Museu de la Pesca de Palamós i l'Espai del Peix (Girona, Espagne)
- Ponte... nas ondas ! (Galice - Nord Portugal)
- Albaola - La Factoría Marítima Vasca (Gipuzkoa, Espagne)
- Proyecto Landarte (Navarre, Espagne)
- Le groupe de formateurs de Dances d'Alcalá de la Selva (Teruel, Espagne)
- Ecomuseu de Barroso (Vila Real, Portugal)
- Le dispositif de médiation sur les usages de la montagne au Pays Basque (Pyrénées-Atlantiques, France)
- La Route du Fer dans les Pyrénées : l'étape du Pays de Nay (Pyrénées-Atlantiques, France)
- Programme de valorisation des métiers de la céramique d'Aubagne (Bouches-du-Rhône, France)
- Xenpelar - Centro de documentación del bertsolarismo (Gipuzkoa, Espagne)

## SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Des dispositifs de soutien et d'accompagnement des porteurs de pratiques, des associations et des secteurs d'activité :

- Des dispositifs :

  - de soutien et d'accompagnement technique et financier des praticiens (dans le cadre d'un engagement professionnel ou culturel) ;

  - pour sauvegarder, transmettre et valoriser leurs pratiques (aide à la recherche de financement, aide aux dossiers de labellisation, aide à la communication - promotion

  - commercialisation

  - transformation numérique, stratégie marketing, etc.).

- Des dispositifs contribuant à :

  - la structuration des filières économiques et culturelles locales (de l'approvisionnement au produit final, de l'instrument à l'expression culturelle) ;

  - et la mise en réseau des acteurs de ces filières [cf. axe Réseaux et Gouvernance].

**Cas pratiques : dispositifs de soutien et d'accompagnement**

La Filière Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art est une filière prioritaire de la politique d'accompagnement des entreprises de la Région Nouvelle-Aquitaine (France) qui regroupe aussi bien des entreprises unipersonnelles et artisanales, que des entreprises reconnues de grande taille.

À travers la feuille de route 2020-2022 « Du geste à l'innovation », la Région œuvre à la structuration de la filière et à l'accompagnement des entreprises, en collaboration étroite avec la Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie. La stratégie régionale contribue au renforcement de la capacité d'innovation des entreprises moyennant, par exemple, l'appel à manifestation d'intérêt « Design et Savoirfaire d'excellence » pour favoriser l'intégration du design au cœur de leur production (en les accompagnant dans la création de nouveaux produits ou services, ou en favorisant les collaborations entre designers / initiatives individuelles / projets collectifs). Elle les accompagne dans leur processus de transformation numérique moyennant des formations ou des subventions. Elle favorise en outre la connaissance des dispositifs et des aides publiques existantes auprès des entreprises. Elle les accompagne dans leurs processus de labellisation (comme le label « Entreprise du Patrimoine Vivant »), dans leurs démarches de communication (par le biais de la mention « Made in Nouvelle-Aquitaine » ou du logo « Du geste à l'innovation ») ou encore dans leur participation à des salons de prestige (comme « Made in France »).

De plus, cette politique partenariale cherche à soutenir les processus de transmission des entreprises artisanales, notamment par la veille de l'évolution des métiers, l'identification des savoir-faire en disparition et l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins de la filière. Elle accompagne également les artisans en fin d'activité dans les démarches de cession des entreprises.

Les céramistes et santonniers d'Aubagne (Bouches-du-Rhône, France) sont organisés à travers l'Association des Céramistes et Santonniers d'Aubagne. Cette association de praticiens créée en 1980 veille à la préservation et à la valorisation des savoir-faire des céramistes et santonniers de la région. Elle œuvre, entre autres, à la mutualisation de moyens afin d'accompagner les entreprises artisanales dans leur développement économique. Il s'agit en outre d'un acteur majeur des démarches de valorisation des métiers de la céramique au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile [cf. axe Réseaux et Gouvernance].

**Exemples de dispositifs de soutien ou d'accompagnement des porteurs de pratiques, des associations ou des secteurs d'activités :**

- La stratégie Filière Cuir Luxe Textile et Métiers d'art de la Région Nouvelle-Aquitaine (France)
- La stratégie Filière Cuir Luxe Textile et Métiers d'art de la Région Nouvelle-Aquitaine (France)
- Le dispositif de médiation sur les usages de la montagne au Pays Basque (Pyrénées-Atlantiques, France)
- Proyecto Landarte (Navarre, Espagne)
- Xenpelar - Centro de documentación del bertsolarismo (Gipuzkoa, Espagne)

## RÉSEAUX ET GOUVERNANCE

Des dispositifs de mise en réseau et de gouvernance inclusifs, intersectoriels et inter-territoriaux :

- Des dispositifs de gouvernance au sein desquels :

  - les praticiens et des acteurs clés du PCI du territoire participent ;

  - les entités et les acteurs publics ont un rôle moteur, notamment dans l'accompagnement [cf. axe Soutien et Accompagnement] et la mise en réseau des acteurs et des praticiens associées aux mêmes types de pratiques ou à des pratiques différentes ;
- Une mise en réseau et une gouvernance qui s'opèrent :

  - sur des périmètres géographiques variables,

  - des périmètres non systématiquement subordonnés aux limites politico-administratives, voire transfrontaliers.

**Cas pratiques : dispositifs de gouvernance ou de mise en réseau.**

Le programme de valorisation des métiers de la céramique est porté par la Ville d'Aubagne et la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (Bouches-du-Rhône, France) en collaboration avec les praticiens, regroupés au sein de l'Association des Céramistes et Santonniers d'Aubagne [cf. axe Soutien et Accompagnement]. La démarche repose sur la participation des porteurs de pratiques dans les instances de gouvernance, et sur la mise en œuvre d'actions coordonnées intégrant les différents acteurs impliqués. Depuis les années 1990, cette démarche a mené à la consécration des biennales Argilla et de l'Art Santonnier, à l'organisation de marchés d'hiver et d'été, au développement d'espaces muséaux (comme la Cité de l'art santonnier Thérèse Neveu ou le Village des Santons) ou encore à la création d'un dispositif innovant associant exposition, commercialisation et convivialité (l'espace Argilla). Par ailleurs, la Ville d'Aubagne travaille actuellement à l'inscription de l'art santonnier sur la Liste représentative du PCI de l'UNESCO ainsi qu'à la création d'une formation sous la tutelle des compagnons. Ce programme partenarial, porté par des entités publiques locales, contribue à la viabilité des métiers associés à la production d'objets du quotidien ; il œuvre également à la promotion d'une production avec une personnalité propre, représentative du territoire et de son identité, reposant sur des savoir-faire et des matériaux traditionnels, tout en étant ouvert à l'innovation.

La stratégie de la Filière Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art [cf. axe Soutien et Accompagnement] est portée par la Région Nouvelle-Aquitaine (France) à

travers une unité propre et du personnel dédié (Unité filière cuir, luxe, textile et métiers d'art), au sein de la Direction du pilotage stratégique et des f ilières du Pôle développement économique. L'Unité de la filière travaille à la mise en œuvre de cette politique en collaboration avec plusieurs services régionaux (formation, tourisme, international, patrimoine…). La Chambre des métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie, coporteurs de la stratégie, développent des actions au niveau territorial à travers leurs agences départementales. La feuille de route de la filière découle d'un processus de concertation, initié dans le cadre des Rendez-vous des Savoir-faire d'Excellence, associant les principaux acteurs de la f ilière et ouvert à la participation à travers une plateforme en ligne. Elle associe des partenaires clés tels que l'Institut national des métiers d'art, le Syndicat professionnel des métiers d'art / Ateliers d'Art de France ou le Comité régional du tourisme.

La Fédération Galicienne pour la Culture Maritime et Fluviale Culturmar [cf. axe Documentation et Recherche] regroupe 43 collectifs locaux, dont des associations sportives, culturelles, ethnographiques et de voisins. Elle coordonne des actions conjointes pour la conservation et la diffusion du PCI maritime et fluvial commun à la Galice (Espagne) et au Nord du Portugal. Il s'agit d'un projet transfrontalier, à l'échelle de l'Eurorégion Galice-Nord du Portugal, qui fait l'union entre les pratiques et les communautés des deux territoires. L'une des principales singularités de Culturmar est que les associations qui en sont membres constituent un réseau de bénévoles qui travaillent à la défense du patrimoine maritime et fluvial. D'autre part, la fédération est engagée dans une démarche d'échange d'expériences avec d'autres territoires européens. Outre le rassemblement d'embarcations traditionnelles, renommée internationale, qu'elle organise chaque année, la fédération participe à des rencontres de même ordre organisées ailleurs en Europe, en France notamment (à Douarnenez en 2000 et à Brest en 2008). Grâce à cette trajectoire, la fédération est depuis 2010 membre du Comité de direction de l'ONG European Maritime Heritage (EMH).

L'associaiton *Albaola* (Pasaia-Gipuzkoa, Espagne), porteuse du musée-atelier du même nom [cf. axe Transmission et Médiation], regroupe ses divers collaborateurs au sein du « Réseau San Juan » dans le but de diffuser les bénéfices et la programmation culturelle du projet et de développer le travail collaboratif. Ce réseau réunit des partenaires culturels (d'autres musées, des acteurs patrimoniaux ou culturels) thématiquement ou géographiquement proches d'Albaola, ainsi que des fournisseurs du chantier du baleinier San Juan. Le chantier s'approvisionne à partir de matériaux traditionnels et sur un rayon de proximité (du chêne de Sakana, des mâts d'Iraty, du goudron de Quintanar de la Sierra…), ce qui favorise les interactions avec d'autres formes d'artisanat.

En outre, le Réseau San Juan s'étend à niveau transatlantique, il intègre des structures patrimoniales et culturelles du Canada et des États-Unis. Les liens sont particulièrement forts avec l'agence canadienne Parcs Canada, dont les recherches menées sur l'épave du baleinier San Juan permettent au chantier basque de travailler à partir des plans, des techniques et des matériaux d'origine.

Albaola est également engagé dans des projets de coopération transfrontalière entre la Nouvelle-Aquitaine et Euskadi.

Le musée est, par ailleurs, ouvert à la participation citoyenne à travers un large réseau de bénévoles et des systèmes de donations et de parrainages de pièces du baleinier. De plus, le chantier du San Juan a été récompensé en 2015 par l'UNESCO, qui depuis parraine la démarche d'Albaola dans le cadre de la Convention du Patrimoine Subaquatique.

**Exemples de dispositifs de mise en réseau et de gouvernance inclusifs, intersectoriels et interterritoriaux :**

- Le programme de valorisation des métiers de la céramique d'Aubagne (Bouches-du-Rhône, France)
- La stratégie Filière Cuir Luxe Textile et Métiers d'art de la Région Nouvelle-Aquitaine (France)
- Albaola - La Factoría Marítima Vasca (Gipuzkoa, Espagne)
- Culturmar (Galicia, Espagne)
- Le dispositif de médiation sur les usages de la montagne au Pays Basque (Pyrénées-Atlantiques, France)

## DIVERSITÉ

Des dispositifs assurant la mixité et la complémentarité des actions de sauvegarde-valorisation du PCI

- Des dispositifs multimodaux :

  - des projets de valorisation du PCI portés par des communautés de quartier, communautés de pratique, associations, administrations, équipements culturels, centres de documentation, institutions patrimoniales, etc.

  - ou une combinaison de ceux-ci.

- Des processus de valorisation du PCI qui combinent une variété de :

  - pratiques du PCI, y compris des éléments du PCI moins connus ou menacés ;

  - champs d'action (identification, documentation, recherche, préservation, transmission, formation, médiation, promotion, etc.) ;

  - domaines innovants pour la valorisation du PCI (les perspectives numériques du PCI, les pratiques festives, la filière agroalimentaire, des dispositifs de transmission, le tourisme expérientiel, etc.).

**Cas pratiques : exemples de dispositifs assurant la mixité et la complémentarité des actions de sauvegarde-valorisation.**

Le *Núcleo promotor do Auto da Floripes* (Viana do Castelo, Portugal) est créé en 2010 par des comédiens et anciens comédiens de *l'Auto da Floripes*, une représentation théâtrale séculaire jouée pendant la fête de *Nossa Senhora das Neves* (5 août) par les habitants du *Lugar das Neves*. Le Núcleo est impliqué dans la mise en scène de *l'Auto da Floripes*, dans les répétitions théâtrales et des danses, dans la logistique (la garde-robe ou les accessoires), ainsi que dans la préparation de la scénographie. Il a pour objectif de promouvoir l'héritage de cette pratique théâtrale en tant que patrimoine vivant et produit culturel d'excellence, comme moyen de consolider l'identité collective en s'investissant dans l'adaptation de l'événement à l'époque actuelle de manière durable. Le comité des fêtes de *Nossa Senhora das Neves* organise la fête religieuse dans laquelle s'insère la représentation théâtrale.

Les collectivités locales contribuent également au succès de cette manifestation. L'événement est autofinancé à travers les contributions des membres du *Núcleo*, il compte également avec des subventions publiques versées annuellement par des administrations locales et avec le soutien f inancier d'entreprises du territoire. En outre, le Núcleo est engagé dans des stratégies de sauvegarde et de recréation de *l'Auto da Floripes*. Il a mené un processus exhaustif de documentation, de collecte de matériel associé à l'événement et de développement de la recherche sur cette manifestation. Ce groupe d'acteurs contribue aussi à la revitalisation de la pratique par la transmission aux habitants et la formation

des jeunes (à travers, par exemple, la publication d'un livre pour enfants). Le collectif travaille également pour le développement de la diffusion numérique de cet événement et pour la promotion de *l'Auto* dans d'autres contextes et rencontres nationales et internationales de théâtre populaire.

Pris dans leur ensemble, les 18 cas étudiés illustrent le respect de la mixité et de la complémentarité des actions de sauvegardevalorisation du PCI. D'une part, cette mixité et complémentarité concernent les porteurs de projets. Par exemple, la transmission des « dances » à Alcalá de la Selva (Teruel, Espagne) est portée par des formateurs issus de la communauté de pratique. Cette action est, par ailleurs, soutenue par la mairie, l'école communale, la Diputacion provincial de Teruel et le Gouvernement d'Aragon.

Au Pays Basque (Pyrénées-Atlantiques, France), les actions de médiation autour des usages de la montagne ont été développées sous l'égide de gestionnaires d'estives en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Pays Basque, en concertation avec des communes, des associations pastorales, des élus, des éleveurs, des bergers, des forestiers, des chasseurs, des professionnels du tourisme, des naturalistes, des chercheurs, etc.

À Palamós (Girona-Catalunya, Espagne), la médiation patrimoniale autour des savoirfaire de la pêche traditionnelle est promue par la Fundació Promediterrània qui regroupe le Musée de la Pêche, la mairie, la confrérie de pêcheurs de Palamós et la Chaire d'études maritimes de l'Université de Gérone. Le programme de valorisation des métiers de la céramique à Aubagne (Bouches-du-Rhône, France) ou encore la stratégie de valorisation de la filière Cuir Luxe Textile et Métiers d'art de la Région 72 Nouvelle-Aquitaine sont pilotées par des collectivités territoriales, tout en associant les porteurs de pratiques et les acteurs clés des filières locales.

D'autre part, la mixité et la complémentarité sont assurées au regard des différents domaines d'action et des diverses pratiques du PCI concernés par les initiatives de sauvegarde-valorisation. C'est par exemple le cas au sein de la dynamique sociale du chant polyphonique en Béarn (Pyrénées-Atlantiques, France), portée principalement par la communauté de praticiens, accompagnée par des associations et des institutions culturelles du territoire. La vitalité du chant polyphonique repose essentiellement sur des groupes formels amateurs ou informels qui se réunissent pour chanter dans des lieux privés ou publics, de manière informelle dans un bar, dans la rue, le marché, etc., ou dans le cadre d'événements programmés, de festivités et de foires locales. Ces rencontres de praticiens (*cantèras*), réunissant chanteurs novices et expérimentés, contribuent à la transmission par immersion. La transmission de la pratique se fait aussi par le biais de formations au sein des Conservatoires de Tarbes et de Pau, et au travers d'ateliers mis en place par les associations de praticiens.

Des actions de médiation patrimoniale sont également menées dans les établissements scolaires et auprès du grand public. La production de CD, l'organisation de concerts de groupes professionnels, de festivals, de joutes vocales ou de concours contribuent à la

valorisation et à la promotion de la pratique. Le chant polyphonique est également valorisé par des outils numériques comme Sondaqui (https://www.sondaqui.com/), PCI Mondes (page en cours de création) ou PCI Lab (https://www.pci-lab.fr/).

Le répertoire de chansons en occitan béarnais et gascon constitue un vecteur de l'apprentissage et de la transmission linguistique. De plus, cette pratique, qui constitue un vecteur fort de l'identité culturelle territoriale, est souvent associée à des moments de convivialité alliant chant, festivité et gastronomie locale. Elle fédère ainsi des acteurs locaux du PCI issus de domaines divers (chant, pratiques instrumentales, danse, artisanat, agriculture, gastronomie, etc.). Des producteurs locaux (comme les vignerons de Jurançon ou le fabricant de chaussures Soulor) n'hésitent pas à se saisir de cette dynamique pour promouvoir leurs produits, voire pour développer une image de marque basée sur l'identité béarnaise. Encore, l'équipe paloise de rugby professionnel (Section Paloise Pro) accueille dans son stade des groupes chanteurs pendant les matchs du Top 14, ce qui participe à la mise en valeur de la pratique.

Interreg Sudoe
LIVHES
European Regional Development Fund

EUROPEAN UNION